



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 135 • NUMÉRO 156 • 1^{re} SESSION • 36^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 20 novembre 1998

Présidence de l'honorable Gilbert Parent

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations
se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante:

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 20 novembre 1998

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Traduction]

LOI SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

L'hon. Alfonso Gagliano (au nom du ministre des Transports, Lib.) propose que le projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur la sécurité ferroviaire et une autre loi en conséquence, soit lue pour la deuxième fois et renvoyée à un comité.

M. Stan Dromisky (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole à la Chambre pour entamer le débat sur le projet de loi C-58, à l'étape de la deuxième lecture.

En septembre 1997, à la suite du déraillement d'un train près de Biggar, en Saskatchewan, le ministre des Transports s'est assuré que la compagnie ferroviaire prenne immédiatement plusieurs mesures de sécurité. Par la suite, le ministère s'est assuré de la mise en oeuvre d'une recommandation intérimaire du Bureau de la sécurité des transports du Canada afin que les Canadiens puissent bénéficier d'une sécurité accrue.

Peu de temps après le déraillement, le ministre annonçait qu'il retardait le dépôt à la Chambre des communes des modifications à la Loi sur la sécurité ferroviaire. Il demanda alors aux fonctionnaires de son ministère d'étudier quelles autres améliorations pourraient être apportées à la loi et comment améliorer les mécanismes de surveillance du respect des règlements et des consignes de sécurité.

Un comité d'étude de la sécurité ferroviaire réunissant des spécialistes de la réglementation, de la gestion des risques et de la sécurité ferroviaire, fut immédiatement constitué. Le comité avait pour mandat, entre autres, de consulter l'industrie ferroviaire et autres intervenants afin de recommander comment améliorer davantage la sécurité ferroviaire.

Les fonctionnaires remirent leur rapport au ministre en janvier et, en mars, ce dernier annonçait qu'il avait accepté les recommanda-

tions du comité d'étude de la sécurité ferroviaire et qu'il rendait son rapport public.

Le ministre demanda alors à ses fonctionnaires de mettre rapidement en oeuvre les recommandations du comité qui ne nécessitaient pas de modifier le cadre législatif comme, par exemple, l'amélioration des règles et des pratiques en matière de sécurité ferroviaire. Le travail débuta au printemps 98.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que les modifications à la loi imposées par ce projet de loi comprennent plusieurs nouvelles dispositions qui ont été recommandées par le comité d'étude et qui vont accroître la sécurité au sein de l'industrie ferroviaire canadienne.

Ces nouvelles modifications à la Loi sur la sécurité ferroviaire ont été préparées après de longues consultations avec les entreprises ferroviaires, les syndicats des chemins de fer, la Fédération canadienne des municipalités, le Conseil canadien de la sécurité, Transports 2000 et les responsables provinciaux.

Il y a eu des consultations jusqu'à la fin d'octobre de cette année, de manière à donner aux intéressés la possibilité de parvenir à un consensus sur l'intention des modifications proposées dans le projet de loi C-58.

Ces modifications sont une modernisation de la loi et elles se fondent sur les pratiques utilisées en matière de sécurité dans les autres moyens de transport. Elles comportent notamment: une nouvelle politique pour préciser les objectifs de la loi, ainsi que les rôles et responsabilités de toutes les parties en matière de sécurité; le pouvoir d'exiger d'une compagnie de chemin de fer la mise en place d'un système de gestion de la sécurité; l'autorité requise pour exiger des compagnies ferroviaires qu'elles fassent rapport sur les informations critiques dans le domaine de la sécurité, afin que l'on puisse surveiller la performance des systèmes de sécurité; une nouvelle injonction pour intervenir afin de faire remédier aux carences dans le système de gestion de la sécurité; un renforcement des pouvoirs des inspecteurs de la sécurité ferroviaire; et un processus de consultation amélioré.

• (1010)

Ce cadre législatif permettra au ministère d'exiger des compagnies ferroviaires relevant de la compétence fédérale qu'elles adoptent des systèmes formels de gestion de la sécurité. Le ministère aura le pouvoir de s'assurer que les compagnies se conforment aux exigences et de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la loi.

Le projet de loi répond également à des recommandations antérieures du Bureau de la sécurité des transports en ce qui concerne des moyens efficaces de vérification de la sécurité dans les chemins de fer.

Initiatives ministérielles

La mise en place d'un système de gestion de la sécurité devrait avoir pour effet de renforcer la sécurité ferroviaire en sensibilisant les compagnies de chemin de fer à la sécurité, en leur permettant de faire preuve de leur engagement à l'égard de la sécurité et en démontrant que les compagnies de chemin de fer respectent les règlements.

Les consultations avec les intéressés ont fait ressortir que la majorité d'entre eux désiraient avoir un comité consultatif sur les questions de sécurité. Je suis heureux de dire que, comme le ministre l'a annoncé en mars 1998, le ministère s'est engagé à créer un comité consultatif permanent qui sera composé de fonctionnaires du ministère et de personnes qu'intéressent la sécurité ferroviaire.

L'objectif de ce comité, au sein duquel seront représentées toute les parties concernées, est de veiller à ce que les décisions concernant les questions de sécurité ferroviaire soient prises en consultation. Cela suppose une communication active dans les deux sens pour mieux comprendre les questions et les régler. Ce comité s'ajoutera en complément aux dispositions prévues dans ce projet de loi pour renforcer la consultation.

La première réunion devrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

Chaque année, de nombreux Canadiens trouvent la mort aux passages à niveau ou parce qu'ils ne respectent pas les interdictions. C'est le plus gros problème au niveau de la sécurité ferroviaire et d'importants efforts sont faits pour y remédier. Le ministère des Transports a mis en place un programme et plusieurs initiatives à cet effet, et cette loi renferme des dispositions pour accroître la sécurité aux passages à niveau.

Le programme mis en place par le ministère peut être défini en quatre mots: élimination, ingénierie, exécution et éducation.

Le premier objectif a pour nom élimination. Il s'agit d'éliminer les franchissements routiers inutiles ou dangereux de façon que les usagers de la route empruntent, chaque fois que c'est possible, ceux qui sont munis d'un système d'avertissement automatique ou présentent de meilleures caractéristiques physiques.

Une nouvelle disposition relative aux franchissements routiers permettra au ministre d'accorder une subvention au titre d'indemnisation en cas de fermeture d'un franchissement routier. Une autre disposition lui permettra de réglementer l'ouverture de nouveaux franchissements sur les voies rapides.

Le deuxième objectif est un meilleur contrôle. Dans le cadre du programme de contrôle des franchissements routiers de Transports Canada, le nouveau projet de loi prévoit des inspections de sécurité aux franchissements dans certaines circonstances, en cas d'accidents graves par exemple.

Le troisième objectif porte sur l'exécution. La surveillance globale exercée par l'inspecteur de la sécurité ferroviaire pourra donner lieu à diverses interventions lorsque des lacunes seront décelées.

Le dernier objectif est l'éducation de la population. L'éducation est un aspect essentiel à l'atteinte des trois autres objectifs. C'est pourquoi le ministère des Transports est un partenaire à part entière

de l'opération Gareautrain, un programme destiné à renseigner le public sur diverses questions concernant la sécurité.

Les modifications proposées déboucheront sur un programme national appelé direction 2006 qui vise à réduire de moitié d'ici cette date le nombre de collisions aux franchissements routiers et les entrées interdites sur la propriété des compagnies de chemin de fer. Ce programme bénéficie de l'appui actif de tous les intervenants.

• (1015)

Le gouvernement doit relever l'énorme défi de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le projet de loi proposé prévoit le pouvoir de prendre des règlements pour restreindre les émissions du matériel ferroviaire. Il n'existe actuellement au niveau fédéral aucun pouvoir de cette nature, et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement qui est proposée ne vise pas le matériel ferroviaire. Le pouvoir prévu ici permettra d'assainir l'environnement et aidera le Canada à respecter les quotas d'émission fixés à l'échelle mondiale.

Les modifications législatives proposées donneront au système de sécurité ferroviaire de meilleurs moyen de garantir raisonnablement le maintien de la sécurité ferroviaire au Canada et de faire en sorte que les transports soient respectueux de l'environnement.

En conclusion, la première priorité de Transports Canada est et sera toujours la sécurité des transports au Canada. J'estime que les modifications apportées à la Loi sur la sécurité ferroviaire renforceront le cadre réglementaire qui régit la sécurité dans ce mode de transport crucial. Il donnera au ministère le moyen d'assurer que les chemins de fer du Canada continueront d'améliorer leurs résultats en matière de sécurité à l'aube du XXI^e siècle.

M. Lee Morrison (Cypress Hills—Grasslands, Réf.): Monsieur le Président, je suis ravi de traiter de ce projet de loi, que tous les députés, j'en suis sûr, trouvent extrêmement fascinant.

Le projet de loi C-58 a été présenté le 5 novembre et, aujourd'hui, à peine 15 jours plus tard, en l'occurrence, seulement 6 jours de séance plus tard, nous en débattons à la deuxième lecture. Le Comité permanent des transports fera peut-être l'étude de ce projet de loi dès mardi prochain, soit huit jours de séance après sa première lecture. Une prorogation serait-elle dans l'air?

Lorsque j'ai donné à quelques intéressés une idée de ce qui se passait, ils ont été fort étonnés et n'ont pas trouvé cela drôle du tout. Je crois savoir que certains d'entre eux sont déjà disposés à comparaître à court délai et qu'ils ont communiqué avec le greffier du comité. Le ministre ne fait rien au sujet de ce projet de loi depuis plusieurs semaines, comme une poule qui couve un oeuf, et tout à coup, on se précipite pour le faire adopter.

Cela me rappelle ce qui s'est passé, il y a un an, avec le projet de loi C-9, Loi maritime du Canada, qui était bon en substance, mais qui contenait à quelques endroits de sérieuses lacunes au sujet du financement. Certains intéressés en étaient extrêmement bouleversés, mais on ne les a pas entendus. Aujourd'hui, un an plus tard, les défauts de ce projet de loi viennent déjà nous hanter, surtout en ce qui concerne le port de Halifax.

Initiatives ministérielles

Le projet de loi qui nous occupe porte sur la sécurité, terme bien relatif. Il signifie différentes choses pour diverses personnes. Dans le secteur des transports, on emploie fréquemment le terme «sécurité» pour faire valoir certaines propositions, exigences et stratégies douteuses. D'aucuns ne comprennent pas que la sécurité absolue n'existe pas.

Si nous voulons une sécurité absolue dans le secteur des transports, je présume que nous pourrions tous voyager à pied, quoiqu'une personne risquerait toujours de se casser une jambe. On pourrait aussi envisager une autre mesure moins draconienne mais tout aussi farfelue, soit de réduire les limites de vitesse s'appliquant à tous les modes de transport ou encore d'accroître le prix des billets d'avion ou des véhicules pour rendre ces produits inabordable pour la plupart des consommateurs. Certes, nous serions plus en sécurité, mais la société moderne qui met l'accent sur la commodité et l'économie de temps et d'argent ne tolérerait jamais de telles restrictions. Il faut alors se demander quel niveau de sécurité nous semble acceptable.

La Loi sur la sécurité ferroviaire est une mesure législative relativement nouvelle. Le projet de loi C-58 vise à insérer dans la loi les modifications recommandées par le comité chargé de l'examen quinquennal prévu dans la loi.

• (1020)

Le comité a déposé en février 1995 son rapport au Parlement, dans lequel il recommandait 69 modifications afin de rationaliser les procédures en matière de sécurité ferroviaire et de réduire le fardeau administratif. Le gouvernement a présenté au mois de mai 1996 le projet de loi C-43 qui reprenait 60 des 69 recommandations du comité, mais le projet de loi est mort au *Feuilleton* lorsque des élections ont été déclenchées en avril 1997.

Dans son rapport de 1995, le comité affirmait que le transport ferroviaire était un mode de transport des marchandises et des passagers extrêmement sûr. En fait, il soutenait que les compagnies de chemins de fer du Canada avait un très bon bilan en matière de sécurité comparativement aux autres modes de transport et aux services ferroviaires d'autres pays. Le comité signalait également que les compagnies de chemins de fer avaient grandement accru la sécurité au travail et amélioré leur méthode de travail. Le portrait brossé par le Bureau de la sécurité des transports est un peu plus obscur.

Ces neuf dernières années, les déraillements sur les voies principales ont augmenté de 75 p. 100, passant de 101 en 1988 à 177 en 1997. Les trains semblent courir davantage sur les droits de passage que sur les voies ferrées au Canada. Le nombre de collisions sur les voies principales a augmenté de 44 p. 100.

Il y a également de bonnes nouvelles. Au cours de la même période, les accidents aux passages à niveau ont diminué de 39 p. 100. Les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là. Les blessures corporelles découlant de tous les genres d'accidents ferroviaires ont diminué de près de 80 p. 100 depuis 1988. Le nombre total de décès est assez faible et n'a pas beaucoup varié au cours des neuf dernières années.

Par suite du déraillement mortel d'un train de voyageurs survenu en 1997 à Biggar, en Saskatchewan, le ministre avait annoncé le report d'un projet de loi modifiant la Loi sur la sécurité ferroviaire,

pour permettre d'approfondir l'étude sur les améliorations à apporter.

Contrairement à la mesure qui l'a précédé, le projet de loi C-58 exige que les compagnies de chemin de fer élaborent et mettent en place des systèmes de gestion de la sécurité. Ces systèmes devront être soumis au ministre et approuvés par ce dernier. Le ministre pourra aussi enjoindre à une compagnie de chemin de fer de prendre les mesures nécessaires pour corriger un système qu'il juge défectueux.

Malheureusement, aucun mécanisme n'est prévu pour en appeler d'un arrêté ministériel devant un tribunal indépendant, le Tribunal de l'aviation civile par exemple. La rumeur veut que Transports Canada planifie la mise sur pied d'un tribunal canadien sur les transports par chemin de fer, avion, navire et pipeline. J'espère sincèrement que cette rumeur se concrétise.

Une chose surprend dans le projet de loi quand on le compare à son prédécesseur, le C-43, c'est qu'on ait éliminé la modification accordant explicitement aux chemins de fer le droit de passage aux franchissements routiers. Je ne suis pas spécialiste de la sécurité ferroviaire, mais je suis d'avis que ce droit de passage devrait automatiquement revenir aux trains, du fait qu'ils sont plus gros.

Le projet de loi C-58 va plus loin que son prédécesseur en ce qu'il augmente les pouvoirs des inspecteurs de la sécurité ferroviaire, en particulier pour ce qui est des franchissements routiers. Cela suppose l'élargissement du pouvoir d'accès des inspecteurs et leur pouvoir d'obtenir des documents afin d'exécuter la loi. On s'inquiète encore de l'absence de mécanisme indépendant pour en appeler des décisions des inspecteurs de la sécurité ferroviaire.

Aux termes d'une autre modification, on inscrit directement dans la loi un énoncé de politique décrivant les objectifs visés. Ces objectifs visent notamment à pourvoir à la sécurité du public et du personnel et à la protection des biens, et en faire la promotion; à encourager la collaboration et la participation des parties intéressées, à reconnaître la responsabilité des compagnies de chemin de fer en ce qui a trait à la sécurité de leurs activités. La souplesse, l'efficacité et la modernité sont les nouveaux mots d'ordre du système de réglementation de la sécurité dans le transport ferroviaire au Canada.

• (1025)

Dans son rapport de 1995, le comité d'examen recommandait que le système de sécurité du transport ferroviaire au Canada soit à la fois non normatif et contrôlé par l'industrie. Il préconisait d'améliorer le cadre de sécurité dans son entier, mais de laisser aux autorités compétentes le soin de s'occuper des détails. Le projet de loi C-58 contient donc un nombre de modifications de forme visant à rationaliser la réglementation et à réduire les tracasseries administratives.

Le système rationalisé de réglementation de la sécurité qui est proposé dans le projet de loi C-58 peut se résumer ainsi: le gouvernement continue de fixer les normes en matière de sécurité; les sociétés ferroviaires décident, après consultation avec les autres intervenants, quelles sont les règles de sécurité nécessaires et quelles mesures permettent le mieux de respecter ces normes; le gouvernement approuve les règles, autorise les exemptions, surveille le respect de la loi et, au besoin, prend des mesures d'exécution.

Initiatives ministérielles

Le nouveau régime accordera également aux sociétés ferroviaires des exemptions temporaires de la réglementation afin qu'elles puissent effectuer des tests liés au transport par rail. Le système de réglementation proposé exigera également que les sociétés ferroviaires consultent les organisations intéressées dans le cadre de leur processus d'établissement de règles de sécurité opérationnelles et également lorsqu'elles demandent des exemptions.

Le projet de loi C-58 propose des améliorations à la sécurité des propriétés des sociétés ferroviaires. Il crée le nouveau poste d'agent de contrôle, dont la tâche consistera à inspecter les personnes et les biens avant l'embarquement dans les trains ou l'entrée dans les zones restreintes, par exemple, une gare de marchandises. Le mandat des agents de contrôle est très semblable à celui des agents de contrôle des sociétés aériennes et des aéroports.

Pour ce qui est des passages à niveau, la plupart des députés sont probablement déjà bien informés de la question des sifflets, puisque beaucoup d'électeurs et de municipalités ont déjà fait appel à eux pour les guider dans le dossier de la cessation de l'usage du sifflet.

L'utilisation du sifflet lorsqu'on passe des franchissements routiers est un outil de sécurité important. Le bruit peut être un supplice pour les gens qui vivent près d'une voie ferrée. La nouvelle loi est quelque peu alambiquée, mais toute simplification du processus sera bien accueillie par les collectivités qui exigent qu'on cesse d'utiliser le sifflet dans les secteurs résidentiels, pourvu bien sûr que d'autres exigences en matière de sécurité soient respectées.

Le projet de loi C-58 va également renforcer et préciser les pouvoirs du gouvernement sur les franchissements routiers, y compris le pouvoir du ministre en ce qui concerne la construction, la modification et l'entretien de ces franchissements routiers et la possibilité pour le gouverneur en conseil de prendre des règlements touchant le contrôle de la circulation des véhicules et des piétons aux abords des franchissements routiers. Le Cabinet aura le pouvoir d'exiger d'une compagnie de chemin de fer, de l'autorité responsable du service de voirie ou de la personne qui est titulaire de droits sur un franchissement routier d'un examen de la sécurité de celui-ci à la suite d'un accident.

Un changement important aux règles existantes est l'article du projet de loi C-58 qui va donner la possibilité aux autorités responsables du service de voirie d'avoir accès à tout terrain situé à proximité des franchissements routiers pour y abattre les arbres ou enlever les broussailles pouvant nuire à la sécurité des opérations ferroviaires. Cependant, le gouvernement n'a pas corrigé certaines lacunes que les intéressés ont signalées au comité la dernière fois. Plus particulièrement, les municipalités ont exprimé des craintes au sujet des responsabilités possibles. Elles voulaient également savoir qui allait payer pour le débroussaillage, les contribuables locaux ou les compagnies de chemin de fer. C'est une bonne question.

En conclusion, même si le projet de loi C-58 est nécessairement d'une portée limitée, puisqu'en fait, si on y regarde bien, la majeure partie des dispositions semblent s'appliquer d'une façon ou d'une autre aux franchissements routiers, c'est quand même un pas dans la

bonne direction pour parvenir à une meilleure sécurité du transport ferroviaire. Même si les modifications proposées semblent être excellentes, le projet de loi est extrêmement complexe. Je veux entendre ce qu'en pensent les intéressés au comité avant de me prononcer. J'espère qu'on nous donnera le temps de le faire.

• (1030)

[Français]

M. Paul Mercier (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, le 3 septembre 1997, en Saskatchewan, un train déraillait et cet accident provoquait un mort. Cet accident a incité le gouvernement à accélérer le dépôt d'un projet de loi visant à rafraîchir et à améliorer la sécurité existante en matière ferroviaire et ainsi modifier la loi qui datait de 1989.

Un comité d'experts a été nommé pour préparer ce nouveau texte législatif et c'est ce projet de loi que nous étudions pour le moment.

On peut évidemment déplorer qu'il ait fallu un accident et un mort pour inciter le gouvernement à accélérer le dépôt d'un projet de loi dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, si c'est un bon projet de loi qui améliore la sécurité ferroviaire, on ne peut être contre la vertu. Il y a cependant un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord et sur lequel nous déposons un amendement. Je vais d'ailleurs en parler tantôt.

Je résumerai, en quelques mots, les objectifs de ce projet de loi. Premièrement, il s'agit d'augmenter la capacité du gouvernement de faire corriger, par les compagnies de chemin de fer, les irritants et les facteurs de risques en matière de sécurité et d'environnement.

Deuxièmement, il améliore également les voies de concertation entre les différents acteurs au niveau des transports ferroviaires, c'est-à-dire les compagnies, le gouvernement, les autorités municipales, les syndicats du secteur ferroviaire et les propriétaires ou locataires de matériel ferroviaire utilisé sur les voies ferrées.

Troisièmement, le projet de loi vise à réduire les émissions nocives des locomotives et ce, dans l'intérêt de l'environnement.

Nous partageons complètement l'objectif de ce projet de loi. Je me félicite également de l'article 18 qui permettra à mon avis de régler, dans notre région et dans pas mal d'autres, un problème qui préoccupe les citoyens. Il s'agit du sifflet des trains. Dans ma région, il y a un train de passagers qui passe vers 6 heures du matin et beaucoup de gens n'apprécient pas d'être réveillés à une heure aussi matinale, sauf bien évidemment si la sécurité l'exige, ce qui n'est pas toujours le cas et sur quoi les municipalités sont bonnes juges, de sorte que nous approuvons complètement cette disposition du projet d'article que je m'apprete à lire.

L'article en question dit notamment ceci, et je cite:

Il est interdit d'utiliser le sifflet d'un train sur toute partie du territoire d'une municipalité lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- a) Le territoire est conforme aux règlements pris pour l'application du présent article;
- b) l'administration municipale[. . .]—qui est la meilleure juge—[. . .]a, par résolution, manifesté son accord concernant l'interdiction du sifflet après avoir consulté la compagnie de chemin de fer qui exploite la voie ferrée, notifié les organisations intéressées et fait publier un avis à cet effet.

En dépit du paragraphe que je viens de lire, l'opérateur du train peut, évidemment, utiliser le sifflet dans une situation d'urgence. Voilà pourquoi mes concitoyens pourront dormir plus tranquilles à l'avenir.

J'en arrive à la réserve que nous émettons et au sujet de laquelle nous déposerons un amendement. La loi existante dit que:

24.(1) Le gouverneur en conseil peut, par règlement, régir:

L'article 19 du projet de loi modifie cet article par l'adjonction de ce qui suit:

f.1) la construction, la modification et l'entretien des routes en vue de préserver la sécurité ferroviaire.

Notre amendement visera à ce que les frais résultant de pareilles modifications, imposés notamment aux municipalités, soient assumés par le gouvernement fédéral et non pas par les municipalités à qui on imposerait ces modifications.

Ce sont les propos que je voulais tenir au sujet de ce projet de loi auquel nous serons favorable, mais seulement après avoir présenté l'amendement que je viens de mentionner.

[Traduction]

M. Peter Mancini (Sydney—Victoria, NPD): Monsieur le Président, au nom du Nouveau Parti démocratique, je suis heureux de dire quelques mots au sujet du projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur la sécurité ferroviaire et une autre loi en conséquence. Le projet de loi est une mesure complexe et le gouvernement nous a demandé de collaborer en l'adoptant rapidement à l'étape de la deuxième lecture et du renvoi au comité.

• (1035)

Je sais que la porte-parole de mon parti en matière de transport, la députée de Churchill, attend avec impatience d'examiner le projet de loi, une fois qu'il aura été renvoyé au Comité permanent des transports, et d'entendre les diverses parties intéressées et les nombreux témoins qui comparaitront devant le comité pour parler des complexités du projet de loi.

Pour cette raison et parce qu'il est important d'entendre le point de vue des parties intéressées, nous collaborerons avec le gouvernement. Le gouvernement devra cependant se garder d'interpréter nos bonnes dispositions actuelles comme si elles signifiaient que nous lui ferons la partie belle à l'étape de l'étude en comité.

Le projet de loi comporte des éléments positifs, mais il soulève néanmoins des questions importantes auxquelles nous attendons des réponses. Lorsqu'ils examinent des projets de loi aussi complexes et détaillés que celui-ci, les comités doivent en faire une étude très attentive et systématique pour éviter des conséquences ou des résultats imprévus. C'est pourquoi la déposition des témoins revêt une importance toute particulière.

Le projet de loi comporte de nombreux objets. Il vise à moderniser la Loi sur la sécurité ferroviaire et à y inclure des dispositions positives qui permettront de faciliter l'application de la réglementation en matière de sécurité. Le projet de loi comporte également des dispositions relatives à la pollution par le bruit provoqué par les

Initiatives ministérielles

sifflets de locomotive, un problème dont a parlé le député bloquiste qui a pris la parole avant moi.

Depuis que le service ferroviaire voyageurs a été abandonné par le gouvernement conservateur et n'a pas été rétabli par le gouvernement libéral, dans ma région, le Cap-Breton, le sifflet du train nous manque. Il manque peut-être à d'autres aussi. Lorsque j'étais enfant, il y avait des gens qui se plaignaient du sifflet des trains qui passaient tard le soir, mais il y avait aussi une rumeur selon laquelle ceux qui habitaient près de la voie ferrée avaient en général plus d'enfants. On entendra peut-être des témoins à ce sujet au comité.

Sur une note plus sérieuse, un des points que nous allons examiner très attentivement est la disposition concernant l'aptitude physique des titulaires de postes classifiés comme essentiels pour la sécurité ferroviaire. Évidemment, puisque ces employés sont responsables de la vie et de la sécurité des Canadiens, il est crucial qu'ils soient physiquement aptes à faire leur travail.

Toutefois, il y a un équilibre délicat à respecter ici, et nous devons faire attention pour ne pas aller trop loin et ne pas porter atteinte au droit de travailler d'un individu. On ne doit pas empêcher un individu de travailler pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille à moins d'avoir une bonne raison de le faire. Il serait intéressant de voir—et ce pourrait être là quelque chose de très avant-gardiste—une forme d'obligation de la part des sociétés pour ce qui est d'aider les travailleurs à rester physiquement aptes au travail.

Nous savons que la condition physique est un problème dans notre pays. Comme les Canadiens travaillent de plus en plus fort et ont de moins en moins de temps pour les loisirs, et je parle ici de ceux qui sont assez chanceux pour travailler, leur santé physique en souffre. Ce serait une belle occasion ici pour les sociétés ferroviaires de faire preuve de leadership dans ce domaine et de donner à leurs employés le temps et les installations nécessaires, et peut-être aussi certains incitatifs financiers, pour les aider à rester en forme et physiquement aptes à faire leur travail, surtout si cela devient une exigence.

Un autre point qui me préoccupe est le fait que ce projet de loi, sous sa forme actuelle, confère certains pouvoirs aux sociétés ferroviaires en obligeant le ministre des Transports à les consulter dans certaines circonstances. Par ailleurs, le projet de loi prévoit l'abolition du Comité consultatif de la sécurité ferroviaire. Cela nous concerne d'une façon particulière.

Ce comité, qui est composé de représentants de l'industrie, des travailleurs et d'autres intervenants, conseille Transports Canada sur les questions de sécurité ferroviaire. Le projet de loi C-58 modifiera cela en exigeant que le ministre des Transports consulte les sociétés. Toutefois, il n'exige pas la même chose pour les autres intervenants; c'est donc une importante distinction à examiner au niveau du comité.

La distinction reflète peut-être le parti pris du gouvernement libéral en faveur des sociétés, sans parler de sa propension à récompenser ceux qui les appuient financièrement. Nous nous réjouissons cependant que le projet de loi reconnaisse à tout le moins l'importance de la consultation externe. Il reconnaît que la bureaucratie

Initiatives ministérielles

gouvernementale n'est pas infaillible et qu'il y a place aux avis de l'extérieur, mais le fait de ne consulter que les sociétés ferroviaires ne suffit pas.

• (1040)

Soyons réalistes, les sociétés ferroviaires ont pour objectif de faire leurs frais. Cela ne concorde pas toujours avec l'intérêt public. Il est une chose que nous, députés néo-démocrates, comprenons. Le rôle du gouvernement consiste à veiller à l'intérêt public. Ce n'est pas nécessairement le rôle d'une entreprise privée. Par conséquent, en ne consultant que les sociétés ferroviaires, on n'obtiendra pas le point de vue équilibré requis. Selon nous, il est important que les autres intervenants soient consultés.

J'ai dit que nous nous ennuyons du son du sifflet du train au Cap-Breton. Nous n'avons pas abandonné la partie à cet égard. J'espère que ce projet de loi aura des effets significatifs. En fait, il y a une société ferroviaire privée dans ma région et ma circonscription. Le projet de loi aura donc une certaine importance et un certain effet dans ma circonscription. Ce qui manque, évidemment, c'est le service voyageurs.

Je profite de l'occasion pour inviter le ministre des Transports à réexaminer la décision du gouvernement de ne pas rétablir le service voyageurs. Au moment où ce service a été supprimé par le gouvernement Mulroney, il était clair que les députés libéraux s'opposaient à cette mesure. J'ai assisté aux audiences dans ma propre circonscription, et nous attendons toujours des mesures correctives en cette matière.

Cependant, je ne prendrai pas davantage de temps de la Chambre sur cette question parce qu'elle doit être renvoyée à un comité. J'ai dit que nous nous conformions à la demande du gouvernement de renvoyer le projet de loi le plus rapidement possible à un comité. Par conséquent, j'offre mon appui conditionnel à cette étape.

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre aujourd'hui la parole au nom du Parti progressiste conservateur, à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur la sécurité ferroviaire et une autre loi en conséquence.

Le projet de loi correspond essentiellement à son prédécesseur, le projet de loi C-43, qui avait été déposé au cours de la dernière législature, mais qui était malheureusement mort au *Feuilleton* à la suite du déclenchement des élections. Je tiens à souligner que nous sommes déçus que le projet de loi n'ait pas été déposé plus tôt. J'espère qu'il ne faut pas voir là un signe que la sécurité n'est pas la priorité numéro un du ministre.

Le projet de loi propose des modifications à la Loi sur la sécurité ferroviaire qui est entrée en vigueur en janvier 1988. Cette loi devait faire l'objet d'un examen cinq ans après son entrée en vigueur, examen qui a donné lieu à la mesure législative précédente, le projet de loi C-43. Nous nous réjouissons des consultations exhaustives qui ont eu lieu auprès des parties intéressées pendant l'examen prévu par la loi et de ce qui en est ressorti. Il convient de souligner

qu'il s'agit d'un processus continu. Comme le ministre l'a dit à maintes occasions, la sécurité est sa priorité numéro un, et nous continuons de l'en tenir responsable.

La Loi sur la sécurité ferroviaire qui a été adoptée en 1988 a marqué un changement important dans la façon dont nous réglons les chemins de fer et dans l'interaction du secteur ferroviaire avec le gouvernement. Elle s'est avérée une excellente approche, et j'espère qu'elle sera encore meilleure grâce au projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Le réseau ferroviaire constitue un aspect important de notre tissu national et c'est un moteur économique extraordinaire pour le pays. Cette merveilleuse réalisation nationale n'est toutefois pas dépourvue de coûts regrettables. Je veux parler des nombreuses vies qui, chaque année, sont perdues aux passages à niveau. Les sociétés ferroviaires travaillent d'arrache-pied afin que nous disposions d'une technologie et de signaux avertisseurs à la fine pointe. Je les en remercie, Je trouve toutefois que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle beaucoup plus important sur les questions de sécurité.

Au moment où le gouvernement envisage de revitaliser notre service voyageurs, nous devrions faire en sorte que notre réseau de chemins de fer soit aussi sûr que possible. Il faut régler plusieurs problèmes de sécurité concernant les endroits où les routes et les voies ferrées se croisent. Actuellement, il y a trop d'accidents aux passages à niveau, au Canada, et je sais qu'il existe des moyens innovateurs d'empêcher ces accidents. La vieille méthode qui consistait à ajouter des barrières et des cloches n'est peut-être pas le seul moyen.

Mon collègue de Cumberland—Colchester, porte-parole officiel en matière de transports du Parti progressiste conservateur, examinera le projet de loi en détail au comité. S'il nécessite d'autres amendements, je suis sûr que ceux-ci seront bien reçus. Le député de Cumberland—Colchester a démontré sa compétence à la Chambre en tant que porte-parole des questions de transports.

• (1045)

Je fais bien sûr allusion à son engagement sur la question des autoroutes à péage dans les provinces de l'Atlantique. Le député a soulevé cette question à la Chambre et l'a traitée très efficacement.

Je veux parler de la sécurité ferroviaire. Un certain nombre de très bons points seront soulevés au comité quand cette mesure législative sera étudiée. Il y a quelques éléments que je veux faire valoir au sujet du transport ferroviaire, en particulier dans l'ouest du Canada.

Comme je l'ai dit, le transport ferroviaire est un lien économique essentiel, surtout dans l'Ouest. Dans ma ville, Brandon, au Manitoba, nous avons la chance d'être desservis par deux lignes de chemin de fer importantes, celles du CP et du CN. L'une d'elles traverse la ville et l'autre passe au nord de la ville. Nous sommes ravis de pouvoir avoir les deux lignes principales.

J'ai parlé de la viabilité économique de l'Ouest en rapport avec les chemins de fer. Je parle évidemment de la nécessité de transporter denrées et produits dans tout l'Ouest. La denrée n° 1 est sans

Initiatives ministérielles

aucun doute le grain. Nous exportons à l'heure actuelle la majeure partie du grain produit. Nous l'acheminons vers les ports par train.

La potasse est importante pour la province de la Saskatchewan. Ce produit est la plupart du temps transporté vers les marchés internationaux. Il y a un certain nombre de produits industriels de l'Ouest qui doivent être acheminés vers les marchés mondiaux. Encore là, le chemin de fer est le lien vital. Le charbon, qui est très important pour la Colombie-Britannique, doit aussi être transporté par train.

Si je mentionne ces produits, c'est pour dire qu'il y a un trafic considérable sur les lignes principales dans l'ouest du Canada. Contrairement à l'intervenant précédent, le député de Cap-Breton, qui n'a plus l'occasion d'entendre siffler le train, mes électeurs et moi-même entendons siffler le train assez régulièrement. Si je dis cela, c'est qu'une disposition du projet de loi porte sur l'utilisation du sifflet par les trains.

Je voudrais exposer un instant la situation que j'ai vécue en rapport au sifflet du train en traversant des localités où il y a des passages gardés. Conformément au règlement actuel, le train de la ligne principale continue de siffler aux passages gardés. Les municipalités ont maintes fois essayé d'empêcher cela dans les secteurs résidentiels. Mais en vain.

Je vais citer l'article du projet de loi où il est dit que le ministre aura désormais l'occasion de statuer là-dessus. Les municipalités auront aussi leur mot à dire. L'alinéa 23.1 prévoit en effet que l'administration municipale pourra, par résolution, manifester son accord concernant l'interdiction du sifflet après avoir consulté la compagnie de chemin de fer qui exploite la voie ferrée, notifié les organisations intéressées et fait publier un avis à cet effet.

Cette disposition donne donc à certaines municipalités la possibilité d'améliorer la qualité de vie chez elles, là où des lignes principales traversent leur territoire.

En l'occurrence, la municipalité avait fait adopter une résolution. Elle avait laissé entendre qu'elle paierait les coûts d'assurance additionnels que la société ferroviaire pourrait encourir. Il s'agissait d'un passage à niveau doté non seulement d'un dispositif d'avertissement audible mais aussi de barrières qui s'abaissaient pour protéger le public voyageur. La mesure à l'étude permettra maintenant au ministre d'intervenir et de faire effectuer ce genre de changements. C'est très positif.

Il y a deux ou trois autres questions qui ont quelque chose à voir avec le transport ferroviaire, mais dont le projet de loi sur la sécurité ferroviaire ne traite pas. Le député de Cumberland—Colchester, du Parti progressiste-conservateur, les soulèvera tout à l'heure. Les orateurs qui m'ont précédé ont dit que les sociétés ferroviaires accomplissaient des efforts raisonnables en matière de sécurité. Dans certains cas, cependant, elles ont également manqué à leurs responsabilités à d'autres égards. Je veux parler plus précisément de l'abandon d'embranchements et de la possibilité pour les exploi-

tants de lignes ferroviaires sur courtes distances de desservir des localités rurales, notamment dans l'Ouest.

La mesure à l'étude porte cependant sur la sécurité. Je félicite les sociétés ferroviaires de tâcher de mettre en place des mesures de sécurité qui soient aussi bonnes que possible. Cette mesure les aidera à le faire avec l'aide des services du ministre.

• (1050)

Le ministre a dit que la sécurité constituait sa grande priorité. Je l'admets. Des députés d'opposition proposeront des amendements au comité. Les députés d'opposition ont beaucoup d'expérience en matière de chemins de fer et de sécurité ferroviaire.

J'espère que les membres du comité et le ministre prêteront une oreille attentive aux propositions d'amendement que l'on fera afin que cette mesure législative soit encore meilleure que celle qui nous est proposée actuellement.

M. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de prendre part à un débat sur un projet de loi qui semble faire une certaine unanimité à la Chambre. C'est tout probablement en raison de l'importance de la question de la sécurité ferroviaire.

Les députés d'en face ne savent peut-être pas que cette année marque le 20^e anniversaire du déraillement survenu dans ma ville de Mississauga, accident qui a entraîné la plus importante opération d'évacuation en temps de paix dans l'histoire de notre pays. Nous avons fait sortir un quart de million de personnes de notre ville par étapes successives sur environ quatre ou cinq jours et l'opération a somme toute été très efficace.

Le déraillement n'a causé ni mort ni blessure grave. L'accident, l'enquête qui a suivi, la collaboration de CP Rail et les audiences qui se sont tenues ont permis la mise au point d'améliorations importantes par la municipalité.

Lorsque le train a déraillé, j'ai vécu une expérience que je qualifierais de quasi extracorporelle. J'étais étendu dans mon lit et je voyais le ciel entier s'illuminer. J'ai réellement pensé que c'était Consumer Gas qui venait d'exploser ou quelque chose de ce genre. J'ai sauté dans ma voiture et je me suis dirigé vers la lumière, ce qui démontre bien comme c'était clair. Je suis arrivé à l'angle des rues Dundas et Mavis juste à temps pour assister à la deuxième explosion qui a propulsé du chlore et des produits chimiques dans les airs.

On en a d'ailleurs pu constater les effets, quelque peu macabres, lorsqu'on a retrouvé des centaines et des centaines d'oiseaux morts tout autour de la ville en raison du chlore présent au moment de l'explosion.

On transporte beaucoup de chlore par rail au Canada. Bon nombre des wagons qui traversent nos quartiers résidentiels ne transportent pas du lait. Ils transportent des produits chimiques dangereux. Le chlore est un gaz plus lourd que l'air et il finit donc par se retrouver dans les rivières et les égouts et même jusque dans nos maisons. Il pose un risque très sérieux.

Article 31 du Règlement

Si notre localité a été épargnée, c'est grâce au fait, je pense, que l'explosion a projeté verticalement le champignon de chlore dans les airs. Des oiseaux ont été tués, mais il n'y a heureusement pas eu de pertes de vies humaines.

Le jour où cet accident s'est produit, je remplaçais la mairesse, ce qui n'est pas facile quand il s'agit d'une mairesse comme Hazel. La mairesse était en voyage au moment de l'accident.

Selon certaines rumeurs apparemment fausses, Hazel aurait sauté dans le train alors qu'il traversait Streetsville pour essayer de le faire dérailler, ce qui lui a valu d'être célèbre dans tout le pays.

Sérieusement, ce qui lui a valu cette célébrité, ce sont les efforts qu'elle, les membres de son personnel, la ville et les habitants ont fait pour voir à ce que la sécurité soit renforcée.

Une solution à l'un des problèmes de sécurité serait d'indiquer sur les wagons des trains les produits qu'ils transportent. Les députés conviendront, j'en suis sûr, que c'est très important. L'effrayant dans ce déraillement de train survenu il y a 20 ans, c'est que les pompiers ont dû affronter le feu sans savoir exactement à quel produit ils avaient affaire. Ils l'ignoraient totalement étant donné que rien n'était indiqué sur les wagons. Il ignoraient totalement si un autre wagon risquait ou non d'exploser juste au moment où ils intervenaient.

Franchement, les pompiers de Mississauga se sont conduits ce soir-là et le jour suivant en véritables héros. Ils ont eu beaucoup de mal à l'éteindre et ils l'ont fait en prenant d'énormes risques.

• (1055)

La sécurité ferroviaire est extrêmement importante pour nous tous. Nous la percevons comme l'a exposée le député qui m'a précédé, qui a parlé des deux voies ferroviaires traversant le Manitoba. De nos jours, nous voyons plus notre réseau ferroviaire comme un moyen de transporter du grain et peut-être des marchandises. Cependant, la réalité c'est que, d'une élection à l'autre, quelqu'un propose toujours de mettre en service un train à grande vitesse dans le couloir Québec-Windsor, où on retrouve une population qui pourrait justifier ce type de train, un train de voyageurs de banlieue qui surpasserait le service offert par VIA Rail.

Si nous voulons suivre cette voie, la sécurité est alors une question essentielle et il faut se préoccuper de la qualité des plates-formes et de l'infrastructure sur lesquelles ces trains se déplacent. Si des députés ont déjà eu l'occasion de voyager à bord du Shinkansen, à Tokyo, ils vont reconnaître que la qualité de l'infrastructure doit être tellement élevée pour des trains à grande vitesse de ce genre qu'en toute franchise, je ne pense pas que notre infrastructure actuelle suffirait. Il faudrait aborder la sécurité de ce point de vue-là.

La question de l'utilisation du sifflet est intéressante. Des députés en ont parlé. Toute personne familière avec ma région sait que le gouvernement provincial a construit, il y a plusieurs années, une

importante autoroute qui traverse Mississauga et qui va rejoindre la 410 à Brampton. Il s'agit de la 403.

Lorsqu'on a voulu faire l'acquisition des terrains pour l'emprise de la route et les autres réserves routières, un agriculteur a refusé de vendre ses terrains. Pendant des années, nous ne pouvions comprendre pourquoi un train traversait au cœur même de collectivités comme Erin Mills, Meadowvale et Dear Run, dans ma circonscription. Nous ne pouvions voir pourquoi le train faisait retentir son sifflet à toutes les heures de la nuit avec un certain plaisir, semble-t-il. Le chef de train actionnait ce sifflet et le bruit, bien entendu, entraînait un certain nombre de coups de téléphone de gens très fâchés à mon bureau, étant donné que j'étais le conseiller municipal de l'endroit à l'époque. Les gens se plaignaient de tout ce bruit.

Nous avons découvert qu'il y avait un franchissement routier non protégé du fait qu'on n'avait pu acquérir les terrains voulus. C'était un peu le rendez-vous des amoureux, semble-t-il, et c'est tout à quoi cela servait. Nous savons donc qu'il est important d'utiliser le sifflet pour des raisons de sécurité.

Le Président: Il vous reste encore beaucoup de temps et vous serez le premier à avoir la parole après la période des questions, mais comme il est 11 heures, nous passons maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, nous célébrons aujourd'hui la Journée nationale de l'enfant en hommage aux enfants et à leurs réalisations.

Dans peu de temps, j'aurai le plaisir d'honorer les efforts de Ryan Hreljac, jeune garçon de sept ans, de Kemptville.

Avec l'aide de ses frères Jordan et Keegan, Ryan s'est dépensé sans compter pour que les habitants d'un village ougandais, en Afrique, aient un puits où tirer de l'eau propre. En récompense de son dévouement, Ryan va recevoir le prix «You Made a Difference».

Ici même à Ottawa, le programme de bénévolat à l'hôpital Queensway-Carleton recevra également un prix en reconnaissance du travail accompli par 200 écoliers de 10^e année qui consacrent plus de 10 000 heures par an à l'hôpital.

M. Marc Croteau, maire d'Aylmer, recevra lui aussi un prix en reconnaissance de ses efforts pour tisser des liens de respect et de confiance mutuels entre les jeunes et l'ensemble des citoyens d'Aylmer, au Québec.

Au nom de mes collègues, j'aimerais féliciter Janis Machin et Bernie Muzeen de l'organisme Our Kids. J'aimerais également féliciter tous ceux qui oeuvrent à l'amélioration du sort d'autrui, particulièrement les enfants. Et à tous ceux qui célèbrent leur anniversaire aujourd'hui, j'offre mes vœux les meilleurs.

FOCUS ON THE FAMILY

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous célébrons la Journée mondiale de l'enfant. En une pareille journée, nous déplorons qu'un organisme comme Focus on the Family, entièrement dévoué à la famille et aux valeurs familiales chrétiennes, ait été censuré plus tôt cette année par le Conseil canadien des normes de la radiotélévision.

Le CCNR, qui a condamné Focus on the Family, a été à la fois témoin, procureur, juge et jury.

Je pensais que tous les Canadiens avait droit à la liberté de religion, de pensée et d'expression ainsi qu'à la liberté de presse et de communications. Le gouvernement peut-il me dire si cela a changé?

Le CCNR a entendu la plainte d'une partie et a déclaré coupable la station radio CKRD, sans même tenter de contacter la source de l'émission en question.

• (1100)

Il n'y a eu ni présentation de pièces justificatives, ni contestation, ni appel, ni même notification de la décision.

Il est clair que le processus d'autoréglementation de l'industrie de la radiotélévision laisse à désirer. Ce jugement est partial et contraire aux valeurs de millions de Canadiens, cette méthode ne marche pas. Justice n'a pas été faite. Le CRTC a confié au conseil de la radiotélévision la gestion d'une méthode d'autoréglementation, mais le processus est faussé.

* * *

LA COMPÉTITION INTERNATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je suis des plus heureux de prendre ici la parole pour féliciter cinq membres du service d'incendie de Crapaud qui ont fait honneur au Canada à la compétition internationale des sapeurs-pompiers qui s'est tenue à Orlando, en Floride. L'équipe composée de Kent Clyde, Mike Craig, Dean Ferguson, Harold Taylor et Sandy Mac-Quarrie a vaincu toutes les autres équipes canadiennes et s'est classée au 17^e rang au Firefighter Combat Challenge.

Leur succès est d'autant plus significatif que ce service d'incendie d'un petit village de 400 habitants de l'Île-du-Prince-Édouard se compose uniquement de pompiers volontaires. Ces hommes ont compensé leur manque de formation par leur engagement, leur détermination et leur simple courage. Les habitants de Crapaud méritent aussi des félicitations pour avoir appuyé sans réserves leurs sapeurs-pompiers. Sans cet appui, les efforts des pompiers auraient été vains.

Félicitations à nouveau pour le beau travail! Le Canada dans son ensemble est fier de ces gens.

Article 31 du Règlement

L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE DE POINTE

M. Ted McWhinney (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, le budget fédéral de 1998, le premier budget fédéral non déficitaire en 27 ans, insiste sur l'éducation. Par suite de l'investissement fédéral dans l'éducation et dans la recherche de pointe, un contrat de 450 117 \$ a été consenti aux services de la recherche appliquée et de l'évaluation de la Faculté d'éducation de l'Université de la Colombie-Britannique. Cette somme va servir à rémunérer 12 chercheurs universitaires à temps plein et 36 à temps partiel jusqu'à la fin de mars 2000.

En parrainant activement l'éducation et la recherche de pointe, le gouvernement prépare l'infrastructure intellectuelle qui saura nous faire entrer dans le prochain millénaire.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que d'attirer l'attention de la Chambre sur l'observation annuelle de la Journée nationale de l'enfant. En tant que mère de quatre fils, et fière de l'être, je sais à quel point sont importantes les premières années de la vie d'un enfant pour lui permettre de réaliser son plein potentiel.

La Journée nationale de l'enfant nous rappelle l'importance des premières années de l'enfant. Des activités et des événements spéciaux sont tenus d'un bout à l'autre du pays le 20 novembre pour célébrer la Journée nationale de l'enfant. Des initiatives spéciales, des programmes de défense des droits des enfants, des ateliers et des expositions publiques ont lieu pour promouvoir cette journée.

Nos enfants constituent notre plus précieuse ressource. Dans leurs mains repose l'avenir du pays. Le gouvernement du Canada le reconnaît et c'est pourquoi il a fait des questions liées aux enfants une nette priorité. À titre d'exemple, mentionnons la prestation nationale pour enfants, qui fait partie du grand effort. . .

Le Président: La parole est au député de Yorkton—Melville.

* * *

LES DROITS DES PARENTS

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.): Monsieur le Président, le 5 novembre la société Sun Media a publié un article intitulé «La prison pour avoir donné la fessée à son enfant». Le chroniqueur Michael Coren décrivait le triste épisode qu'a vécu Joe Cleary parce qu'il avait donné la fessée à son fils de cinq ans qui frappait sans cesse du pied le chat de la famille, même si on le lui avait interdit maintes fois. Un mois après avoir pris cette mesure tout à fait raisonnable pour corriger le comportement de son fils, la police s'est présentée sur les lieux de travail de M. Cleary; elle l'a arrêté, lui a passé les menottes devant ses compagnons de travail, l'a emprisonné pendant deux jours et l'a accusé d'agression.

Les Cleary ont dû se présenter sept fois devant le tribunal et assumer des frais juridiques de 10 000 \$. Avec raison, le juge a rendu un non-lieu aux termes de l'article 43 du Code criminel qui

Article 31 du Règlement

protège le droit fondamental des parents d'utiliser une force raisonnable pour corriger le comportement de leur enfant.

Le juge a compris, mais comment la police et les procureurs de la Couronne ont-ils pu se fourvoyer à ce point? En cette Journée nationale de l'enfant, j'aimerais bien que le gouvernement m'explique comment la persécution de parents par l'État peut favoriser l'intérêt d'un enfant?

* * *

[Français]

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

Mme Claudette Bradshaw (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir aujourd'hui d'attirer l'attention de la Chambre sur la célébration annuelle de la Journée nationale de l'enfant.

La Journée nationale de l'enfant vise à faire mieux connaître et comprendre les facteurs qui contribuent à l'épanouissement de l'enfant, surtout ceux en bas âge, afin que nous puissions prendre des mesures pour aider les enfants à réaliser tout leur potentiel.

[Traduction]

Partout au Canada, plusieurs manifestations marqueront la Journée nationale de l'enfant. De nombreuses collectivités ont organisé des manifestations à l'intention des enfants et de leurs familles.

• (1105)

Nos enfants sont notre plus précieuse ressource. Ils aideront à tracer l'avenir de notre pays. Le gouvernement s'est engagé à aider les enfants.

J'ai passé plus de 30 ans de ma vie à travailler pour les enfants pauvres. Nous devons veiller à ce que les collectivités continuent d'assurer le soutien et les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins de tous les enfants.

[Français]

J'invite mes collègues de la Chambre à se joindre à moi pour prêter leur soutien à la Journée nationale de l'enfant et à toutes les activités qui aideront les enfants canadiens à prendre un bon départ dans la vie.

* * *

MICHEL TRUDEAU

M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, tandis que nous continuons nos travaux à la Chambre aujourd'hui, l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau et sa famille, ainsi que de nombreux amis et citoyens venus de partout au pays, se recueilleront à l'église Saint-Viateur d'Outremont pour célébrer la vie tragiquement écourtée, ainsi que la mémoire de Michel Trudeau.

La mort si malheureuse de Michel Trudeau nous a tous frappés comme Canadiens. Nous, députés de ce Parlement, réservons une

pensée toute particulière à M. Pierre Elliott Trudeau qui a contribué une part si importante de sa personne et de ses immenses talents à notre Parlement et à notre pays, pays qu'il a exemplifié pendant tant d'années.

[Traduction]

En présence de tragédies comme celle que constitue la disparition subite de Michel Trudeau, on trouve difficilement les mots justes qui réconfortent. Toutefois, au nom de tous les partis, je tiens à exprimer notre profonde sympathie à M. Pierre Elliot Trudeau, à M^{me} Margaret Kemper et aux frères de Michel, Justin et Sacha.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Bill Gilmour (Nanaimo—Alberni, Réf.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai assisté aux négociations concernant le réchauffement de la planète, à Buenos Aires.

Peu de progrès ont été réalisés par rapport aux objectifs fixés à Kyoto, l'année dernière. Il faut se demander pourquoi.

Est-ce peut-être parce que bon nombre des délégués qui ont signé le protocole d'entente à Kyoto sont retournés dans leurs pays respectifs, l'année dernière, et se sont fait rabrouer parce qu'ils avaient convenu d'atteindre des objectifs irréalistes?

L'absence notable d'une entente, à Buenos Aires, sur des questions clés, comme l'inclusion des pays en développement ou les mécanismes d'échange des droits d'émission, donne à penser que bien des pays veulent que les négociations se poursuivent bien au-delà du début du prochain siècle, afin de pouvoir ensuite utiliser ce prétexte pour ne pas atteindre les objectifs mondiaux.

Pourquoi ne pas avoir le courage politique et l'admettre directement? Les objectifs que le Canada a acceptés à Kyoto sont irréalistes et impossibles à atteindre. . .

Le Président: Le député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik.

* * *

[Français]

LE PARTI QUÉBÉCOIS

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, le PQ a une conception bien spéciale du débat référendaire au Québec. Un prochain référendum ne serait gagnant que pour les péquistes. Drôle de manière de gérer la démocratie.

À coups de fonds publics, on tenterait de refaire le coup des homards pour bien piéger les Québécois. Une approche dangereuse qui ressemble à de la fraude intellectuelle. Une approche qui ressemble à du mépris de la population québécoise.

Bien franchement, plus partisans que les péquistes, c'est difficile à faire. On parle bien de l'avenir d'une société et non d'un congrès péquiste.

*Article 31 du Règlement***LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT**

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement canadien a désigné, en 1993, le 20 novembre comme Journée nationale de l'enfant pour rappeler deux événements majeurs dans l'histoire des Nations unies, soit l'adoption de la Déclaration des droits de l'enfant, en 1958, et l'adoption de la Convention sur les droits de l'enfant, en 1989.

Aujourd'hui, ma pensée accompagne les enfants qui souffrent de la misère, de la violence et de la faim. Nous n'avons pas le droit de trahir ces êtres fragiles, pas plus que nous n'avons le droit de trahir leurs parents éprouvés qui ne peuvent subvenir à leurs besoins les plus élémentaires.

Pourtant, l'actuel gouvernement continue à tourner le dos à la pauvreté en contribuant, par ses choix politiques, à accroître l'écart sans cesse grandissant entre les riches et les pauvres. Plutôt que d'indexer la fiscalité canadienne, ce gouvernement préfère fouiller en cachette dans les poches des plus démunis.

Puisse une telle journée éveiller la conscience d'un gouvernement plus soucieux de sa visibilité que de placer les enfants et leurs parents. . .

Le Président: L'honorable députée de Winnipeg-Centre-Nord a la parole.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, c'est la Journée nationale de l'enfant et, malheureusement, il y a encore beaucoup trop d'enfants qui vivent dans la pauvreté au Canada. En dépit d'une résolution que la Chambre a adoptée à l'unanimité en 1989 et qui visait à éliminer la pauvreté des enfants d'ici l'an 2000, 1,5 million d'enfants sont pauvres.

• (1110)

Chaque jour, au Canada, des millions d'enfants se lèvent le matin dans des logements insalubres ou dans des refuges, le ventre creux, sans espoir.

Hier, le ministre des Finances a eu une révélation au sujet de la pauvreté des enfants. Il a enfin découvert qu'il existe des cas de pauvreté proches de ceux du tiers monde au Canada et il a déclaré que la pauvreté des enfants était une honte nationale.

Pourtant, ce sont les compressions que le gouvernement a effectuées dans les programmes sociaux qui ont réduit un demi-million d'enfants de plus à la pauvreté depuis l'élection des libéraux, en 1993. À seulement 14 mois de l'an 2000, les néo-démocrates demandent au ministre des Finances de présenter des mesures visant à supprimer la pauvreté des enfants, coûte que coûte, et à mettre un terme à cette honte nationale.

[Français]

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AU QUÉBEC

M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, un autre virage de Lucien Bouchard: le dossier de l'union sociale passe avant celui du référendum. Un peu gros comme astuce.

J'ai davantage confiance au Parti libéral du Québec pour améliorer la fédération canadienne. La condition gagnante en faveur de la croissance économique au Québec, c'est de voter libéral.

Le gouvernement du Québec sera paralysé pour les quatre prochaines années avec le PQ. Il veut organiser des référendums à répétition.

Lucien Bouchard ne sait plus quoi faire, sauf des référendums.

* * *

[Traduction]

TRANSITION VERS L'EMPLOI

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour attirer l'attention de la Chambre sur un important programme de ma circonscription de Kings—Hants. Ce programme s'appelle Transition vers l'emploi.

Ce programme, destiné aux autochtones de la région, a pour objectif d'alphabétiser, d'enseigner l'informatique et la gestion financière et, d'une façon générale, de préparer à la vie quotidienne. Il est administré par l'association de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones, au centre de traitement Eagle's Nest, à Indian Brook. Le programme exige de tous les membres qu'ils ne consomment ni drogues ni alcool.

Ce programme a connu un grand succès, en majeure partie grâce au coordonnateur, David Paul, et à l'institutrice, Holly McCulloch. Je félicite tous les participants au programme de Transition vers l'emploi et j'offre mon appui total et mon aide à leurs efforts.

J'espérerais que ce programme deviendra un modèle pour le gouvernement fédéral et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et qu'ils essaieront de le reproduire partout au pays, de sorte que notre population autochtone ait pleinement accès aux possibilités économiques et sociales que les Canadiens méritent.

* * *

M. MICHEL TRUDEAU

M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de terminer ma déclaration.

Questions orales

Je voudrais, au nom de tous ici, exprimer notre profonde sympathie à M. Pierre Trudeau, à M^{me} Margaret Kemper et aux deux frères de Michel, Justin et Sacha, ainsi qu'à toute la famille.

Je pense ne pas manquer de tact en mentionnant l'ami extraordinaire de Michel, son chien Misha, qui est resté à ses côtés alors même qu'il ne restait plus d'espoir.

Monsieur le Président, je vous demande votre compréhension devant ces circonstances exceptionnelles et je demanderais que nous nous levions et que nous observions un moment symbolique de silence à la mémoire de Michel Trudeau.

[*Note de la rédaction: Les députés se lèvent et observent un moment de silence.*]

* * *

[Français]

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est, BQ): Monsieur le Président, hier, la Cour suprême du Canada a accepté d'entendre la cause des parents de Summerside pour l'obtention d'une école française dans leur région et ce, conformément à l'article 23 de la Charte des droits et libertés.

Actuellement, les enfants de Summerside doivent faire une heure d'autobus pour se rendre à l'école dans la région d'Évangéline.

Cette cause démontre, encore une fois, le courage et la ténacité des francophones qui, dans un Canada majoritairement anglophone, doivent lutter contre les gouvernements provinciaux pour faire respecter leur droit le plus élémentaire à l'éducation.

La ministre du Patrimoine devrait reconnaître leur force et les soutenir concrètement. Elle devrait accroître substantiellement l'appui aux groupes francophones à travers le Canada et donner suite à l'engagement pris à la Chambre à l'effet d'augmenter le budget du Programme de contestation judiciaire.

Le Bloc québécois salue le travail de tous ces parents qui, dans toutes les provinces à majorité anglaise, luttent pour le droit de leurs enfants. . .

Le Président: Le député de Prince Albert a la parole.

* * *

• (1115)

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Derrek Konrad (Prince Albert, Réf.): Monsieur le Président, nous ne contestons absolument pas les faits historiques touchant le système de pensionnats et le tort qu'il a causé à beaucoup de familles indiennes.

Comment a-t-on laissé cela se produire? Les Indiens du Canada constituaient un peuple séparé de la société canadienne en vertu de la loi. Ils ne bénéficiaient pas des protections reconnues comme un droit à tous les autres habitants du pays.

Aujourd'hui, beaucoup d'autochtones rapportent des cas de mauvaise administration dans les réserves. Les problèmes de santé, l'insalubrité des logements et la dysfonction sociale y sont endémiques. Cette situation s'est développée sous la Loi sur les Indiens, le ministère des Affaires indiennes et un statut spécial distinct. Aujourd'hui, comme autrefois, on ne peut pas évoquer ces faits sans se faire accuser de racisme.

Le ministère renferme une énorme bureaucratie, administre un budget de plusieurs milliards de dollars et est chargé du bien-être de tous les autochtones et des habitants du Nord.

Nous, du Parti réformiste, continueront de signaler les échecs et les lacunes du ministère et de proposer des solutions de rechange. Les autochtones du Canada de même que tous les Canadiens ne méritent pas moins.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

Mme Diane St-Jacques (Shefford, PC): Monsieur le Président, j'aimerais souligner aujourd'hui, au nom du caucus progressiste-conservateur du Canada, la Journée nationale de l'enfant.

À l'occasion de cette journée tout à fait spéciale, nous réfléchissons aux besoins des enfants, aux leçons qu'ils peuvent nous donner et à la façon dont nous pouvons nous assurer qu'ils reçoivent tout l'amour et l'encadrement dont ils ont besoin pour devenir des adultes sains et responsables.

La Journée nationale de l'enfant est une journée où on prend le temps d'écouter les enfants et où on s'émerveille de tout ce qu'ils ont à nous offrir. C'est aussi un jour où on se réjouit du sens particulier qu'ils donnent à nos vies et de l'espoir qu'ils inspirent pour l'avenir.

Profitons de cette journée pour exprimer notre affection, notre respect et notre soutien à tous ceux et celles qui représentent la plus grande richesse de ce pays, soit nos enfants.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Réf.): Monsieur le Président, les journaux de tout le Canada réclament la démission du solliciteur général. Pour les journalistes, c'est un homme en sursis, il n'a plus aucune crédibilité, il est temps qu'il tire sa révérence, qu'il démissionne et quitte le Cabinet.

La seule personne qui trouve son comportement acceptable, c'est le premier ministre. Quand les valeurs morales du premier ministre sont-elles tombées aussi bas?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a incontestablement de très hautes valeurs morales et nous devrions être fiers de ce qu'il fait. Il a déclaré qu'il continuait de soutenir le solliciteur général.

Questions orales

Je dois dire que j'ignorais que le Parti réformiste était incapable d'une pensée originale et qu'il devait chercher ses idées dans les pages éditoriales des journaux.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Réf.): Monsieur le Président, il est tout à fait absurde que le gouvernement permette que cette comédie se poursuive. Le solliciteur général a violé son serment d'office en parlant d'une enquête policière délicate en cours. Il a trahi la confiance des Canadiens en compromettant l'enquête sur les événements du sommet de l'APEC.

Le premier ministre est prêt à absoudre son ministre tout simplement pour éviter l'embarras que lui causerait une démission. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas de valeurs morales assez élevées pour congédier le solliciteur général?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pourquoi le député montre-t-il que ses valeurs morales ne sont pas très élevées en faisant des insinuations que rien ne justifie? Il fait planer des doutes sur ses propres valeurs morales en posant des questions aussi ridicules.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Réf.): Monsieur le Président, seul le gouvernement continue de défendre le solliciteur général.

Voyons qui est cet homme que défend le premier ministre: un ministre qui se cache des journalistes, qui s'enfuit de la Chambre des communes, qui ne veut pas voir la vérité en face, qui donne des réponses évasives aux questions et qui ne sait pas quand se taire en public.

Que faut-il penser du jugement du premier ministre et de son caractère lorsqu'il prétend que ce sont là des comportements acceptables chez un ministre?

Le Président: Nous atteignons les limites de l'acceptable lorsque nous commençons à émettre des commentaires sur le jugement des gens. Je crois que l'on est allé juste un peu trop loin.

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre ne voit rien de mal à ce que le solliciteur général discute publiquement de questions délicates.

Le premier ministre trouverait-il également acceptable que la ministre de la Justice commente des affaires dont les tribunaux sont saisis pour autant qu'elle ne rédige pas la décision finale?

• (1120)

Quand le premier ministre a-t-il réécrit le prétendu code d'éthique pour permettre ce genre de comportement?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, s'agissait-il d'une discussion publique ou est-elle devenue publique parce qu'un député néo-démocrate a provoqué la situation regrettable dont nous discutons actuellement?

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Réf.): Monsieur le Président, ce que les ministres disent, l'endroit où ils le disent et les personnes à qui ils le disent importent. Le premier ministre est le seul à ne pas comprendre cette évidence on ne peut plus limpide.

Ma question s'adresse au gouvernement. Tant que le premier ministre continuera de garder le solliciteur général en poste, ne voit-il pas que ce que l'histoire retiendra de lui, c'est qu'il était un premier ministre plus arrogant que soucieux de l'éthique?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, lorsque le député se livre à des attaques personnelles de ce genre, il ne prouve qu'une chose. C'est que ses arguments sont très faibles. Il le sait, et les Canadiens s'en rendront compte.

Quand à l'éthique du premier ministre, elle est irréprochable. Le premier ministre mérite notre admiration et notre appui pour la façon dont il s'acquitte de ses fonctions au nom de l'ensemble des Canadiens.

[Français]

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Mitis, BQ): Monsieur le Président, à part le premier ministre, tout le monde reconnaît qu'il est grand temps que le solliciteur général soit relevé de ses fonctions. C'est la seule façon pour le gouvernement de se sortir d'une crise majeure.

À l'heure où il y a unanimité dans l'opinion publique, y compris dans la circonscription de Fredericton, qu'attend-on pour congédier le solliciteur général?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le solliciteur général continue d'avoir l'appui du premier ministre et de ses collègues.

Je me demande pourquoi le Bloc québécois pense qu'il n'y a pas d'autre question à poser au gouvernement. Évidemment, il accepte notre position sur l'union sociale, il accepte notre position sur le transfert pour la santé. Merci, encore une fois, pour ce vote de confiance.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Mitis, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas la démagogie qui étouffe le vice-premier ministre.

C'est bien connu, le premier ministre a la fâcheuse manie de s'acharner à garder ses ministres fautifs tant et aussi longtemps qu'il n'a pas trouvé un prétexte utile pour s'en débarrasser, comme une lettre au CRTC ou au Tribunal de l'immigration.

Si le premier ministre n'a pas encore congédié le solliciteur général, est-ce parce qu'il n'a pas encore trouvé de prétexte pour s'en débarrasser, ou plutôt parce qu'il n'a pas encore trouvé celui qui le remplacera?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons déjà un remplacement ici, c'est l'honorable députée qui parle au nom de son parti. Peut-être qu'elle a déjà remplacé toutes les premières banquettes dans ce domaine.

M. Richard Marceau (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, le solliciteur général est politiquement maintenu en vie artificiellement. La volonté du premier ministre de le maintenir en poste peut se comparer à de l'acharnement thérapeutique.

Ma question est très simple. Combien de temps encore est-ce que cela va durer?

Questions orales

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je répète que le premier ministre a confirmé, pendant son voyage officiel en Chine, que le solliciteur général garde encore sa confiance et celle de ses collègues.

M. Richard Marceau (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, justement, on entendait le premier ministre, ce matin, défendre le solliciteur général.

S'il s'acharne à attirer l'attention du Parlement et de l'opinion publique sur la triste comédie du solliciteur général, est-ce que ce n'est pas parce qu'il s'accroche toujours à cette stratégie de diversion, afin de faire oublier sa propre implication dans les événements de Vancouver?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Pas du tout, pas du tout, monsieur le Président.

Je rejette les prémisses de l'honorable député sur cette question. Je dis encore une fois que cette matière est devant la Commission des plaintes du public. Alors, laissons la Commission faire son travail.

[Traduction]

M. Peter Mancini (Sydney—Victoria, NPD): Monsieur le Président, le vice-premier ministre demande s'il s'agissait d'une discussion publique. Bien sûr, c'était une discussion publique sur une question délicate tenue dans un lieu public.

Hier, dans une entrevue à la radio à laquelle j'ai participé en compagnie du député libéral de Pickering—Ajax—Uxbridge, celui-ci a dit qu'il aurait de la difficulté à défendre le solliciteur général.

Les dés sont jetés. Il reste à décider du sort qu'on réserve à l'intéressé. Même les députés de l'autre caucus admettent qu'il y a des problèmes. Quand le premier ministre fera-t-il ce qui s'impose en demandant au solliciteur général de démissionner?

• (1125)

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je répéterai simplement que le solliciteur général a toujours la confiance du premier ministre.

Je signale aussi que le NPD a oublié toutes ses préoccupations à l'égard des services sociaux, du chômage, de la pauvreté et du problème des sans-abri. Il ne pose pas de questions sur ces problèmes. Je répète que ce doit être une marque de confiance envers le gouvernement pour la manière dont il continue à traiter ces problèmes et à faire des progrès à cet égard.

M. Peter Mancini (Sydney—Victoria, NPD): Monsieur le Président, puisque le vice-premier ministre parle de pauvreté et d'autres préoccupations, parlons donc de justice sociale.

Écouter le vice-premier ministre défendre le solliciteur général, c'est un peu comme de lire le soliloque de *Hamlet* quand il se demande s'il doit être ou ne pas être. C'est clair que le solliciteur général n'a la confiance ni des Canadiens ni même de ses collègues à la Chambre.

Quand le solliciteur général mettra-t-il fin à ce supplice pour lui-même et pour le pays en remettant sa démission?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député se lance lui-même dans un soliloque quand il se parle à lui-même de ces questions en évitant des sujets importants comme l'avenir économique et social du pays, alors que le gouvernement traite ces problèmes efficacement et fait des progrès.

Le NPD ne respecte plus sa vocation historique. C'est honteux.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, les Canadiens ont observé hier avec tristesse le premier solliciteur général de l'histoire à se retrouver sous la protection du Programme de protection des témoins.

L'enquête concernant le sommet de l'APEC s'embourbe dans des conflits, son mandat est limité et nous avons maintenant la preuve que le solliciteur général a commis des indiscretions. Le premier ministre devrait tout simplement téléphoner au solliciteur général pour lui dire qu'il le démet de ses fonctions. La règle de la responsabilité ministérielle semble disparaître.

Le gouvernement refuse-t-il de limoger le solliciteur général simplement parce qu'il craint les révélations que ce dernier pourrait faire comme témoin devant la Commission d'enquête concernant le sommet de l'APEC? Y a-t-il quelque chose de plus important que les règles d'éthique?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il a l'intention de collaborer pleinement avec la commission.

Si le député s'intéresse tellement aux travaux de la commission, qu'il la laisse faire son travail et qu'il cesse de tenter de faire dérailler l'enquête par des allusions injustifiées et des insinuations dans ses questions à la Chambre.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, nous pouvons comprendre que le vice-premier ministre éprouve de la sympathie pour un solliciteur général incompetent, compte tenu de l'irresponsabilité dont il a lui-même fait preuve dans le dossier Airbus il y a deux ans.

Il n'en demeure pas moins que les déclarations du solliciteur général ont été contredites. Il a bel et bien discuté d'affaires gouvernementales délicates dans un lieu public.

Le vice-premier ministre va-t-il enfin reconnaître que le solliciteur général a commis un accroc à son serment professionnel et va-t-il exiger sa démission?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je préférerais d'abord demander la démission du député à titre de leader à la Chambre, mais je suppose qu'il ne m'appartient pas de le faire.

Je rappelle à la Chambre que M. Toole a précisé, dans sa déclaration sous serment: «À aucun moment au cours de notre conversation, M. Scott ne m'a donné à entendre, pas plus que je n'ai appris par la suite, qu'il pouvait influencer sur le cours de l'enquête de la commission concernant le sommet de l'APEC. Rien dans notre conversation ne m'a indiqué que M. Scott connaissait le résultat de l'enquête sur le sommet de l'APEC».

Questions orales

J'invite le député à porter attention à ces paragraphes clés de la déclaration sous serment de M. Toole.

M. Rob Anders (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, lorsque Sinclair Stevens a été écarté du Cabinet, en 1986, le premier ministre Brian Mulroney se trouvait en Chine. Après avoir défendu l'indéfendable pendant des jours, le premier ministre a ordonné au vice-premier ministre de congédier Stevens.

Pourquoi l'actuel premier ministre n'observe-t-il pas des normes d'éthique semblables à celle de Brian Mulroney et ne congédie-t-il pas le solliciteur général?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre est parfaitement conscient de ses responsabilités. Il rentre au Canada samedi soir.

Il a déjà commenté l'affaire en Chine. Il suit l'évolution du dossier, et je suis persuadé qu'il reviendra sur la question lorsqu'il sera de retour. Il pourra alors s'occuper des allégations injustifiées que lance le député.

M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Réf.): Monsieur le Président, aujourd'hui, un éditeur du *Telegraph Journal*, le plus grand journal de la province du ministre, le Nouveau-Brunswick, écrit ceci: «Si le solliciteur général est vraiment fier de nos services de police, il sait que l'honneur exige qu'il démissionne.» Qu'est devenu l'honneur du gouvernement? Et son éthique? Pourquoi le solliciteur général n'agit-il pas en homme d'honneur et ne démissionne-t-il pas?

• (1130)

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si je parcours tous les éditoriaux du même journal, je trouverai probablement un certain nombre de textes qui énoncent sur d'autres questions une position diamétralement opposée à celle du Parti réformiste. J'ignore pourquoi on peut préférer un éditorial à un autre. C'est l'opinion de cet éditorialiste, et, bien entendu, nous devons la prendre en considération comme il se doit, mais je suis persuadé que nous pourrions trouver d'autres éditoriaux qui défendent une position contraire sur d'autres questions importantes.

* * *

[Français]

LES PROGRAMMES JEUNESSE

M. Bernard Bigras (Rosemont, BQ): Monsieur le Président, ce matin, une coalition formée de représentants de divers groupes de jeunes est venue demander au gouvernement fédéral de transférer au Québec toutes les sommes consacrées aux programmes jeunesse.

Puisque cette démarche s'inscrit en droite ligne dans les demandes historiques du Québec et constitue la suite logique du transfert de la main-d'oeuvre, est-ce que le ministre entend répondre positivement à cette demande?

L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je dirai ceci: le

chômage est une situation tellement grave chez les jeunes au pays que je considère que tous doivent mettre l'épaule à la roue.

Le secteur privé doit s'engager, ainsi que tous les niveaux de gouvernement, le municipal, le provincial et le fédéral. La Stratégie emploi jeunesse du gouvernement canadien amène 12 ministères du gouvernement canadien à faire leur part pour aider les jeunes à intégrer le marché du travail. Tous les niveaux de gouvernement et les entreprises doivent nous aider.

Est-ce que la succursale péquiste est en train de nous dire qu'on doit arrêter de faire 25 000 stages par année? Est-ce qu'on doit arrêter d'avoir 70 000 emplois d'été pour... .

Le Président: L'honorable député de Rosemont a la parole.

M. Bernard Bigras (Rosemont, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas la succursale péquiste qui est venue dire, ce matin, que cette Stratégie jeunesse ne marchait pas. C'est un consensus de la jeunesse et il devrait en être conscient.

Au lieu d'essayer de se convaincre que tout va bien, le ministre peut-il nous donner une seule bonne raison pour garder au fédéral les programmes de formation destinés aux jeunes, alors qu'il a déjà transféré les programmes généraux de formation de la main-d'oeuvre, et qu'il affirmait lui-même que c'était mieux ainsi.

Pourquoi, si c'est bon pour l'ensemble des travailleurs, ce n'est pas bon pour les jeunes du Québec?

L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je suis renversé que le député ose encore parler de consensus au Québec, alors que la succursale péquiste, ici, à la Chambre, refuse le consensus des trois quarts des Québécois qui ne veulent pas avoir de référendum.

Ils en sont rendus à dire: «Nous aurons un référendum gagnant», parce qu'on a l'arrogance, de ce côté de la Chambre, de dire que les Québécois qui préfèrent l'interdépendance avec les autres Canadiens sont des perdants.

Le référendum gagnant, c'est seulement si les péquistes gagnent? Un référendum gagnant, c'est si les Québécois s'expriment librement, comme ils l'ont fait.

* * *

[Traduction]

L'ENQUÊTE SUR LES ÉVÉNEMENTS DU SOMMET DE L'APEC

M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, Réf.): Monsieur le Président, nous sommes forcés de constater qu'il y a maintenant deux poids deux mesures à la Chambre. Nous apprenons que l'an dernier, le solliciteur général a donné des ordres stricts à la GRC de ne pas discuter de l'enquête sur les événements liés au sommet de l'APEC.

Le premier ministre appuie-t-il maintenant les ministres de son Cabinet qui ne respectent pas leurs propres directives?

Questions orales

M. Jacques Saada (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, on me fait savoir que le solliciteur général n'a jamais donné une instruction de ce genre à la GRC.

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Réf.): Monsieur le Président, le solliciteur général est le premier policier du pays. Quel genre de message envoie-t-il aux policiers, aux gardiens de prisons et aux juges du pays en sortant indemne d'une situation dans laquelle il a enfreint une règle? Quand remettra-t-il sa démission?

M. Jacques Saada (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, depuis quelques semaines nous avons affaire à toutes sortes d'insinuations, de ouï-dire et de manques flagrants de respect pour la justice fondamentale et pour les députés de cette Chambre. Je refuse de répondre à une question de la sorte.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, hier, j'ai posé une question au ministre des Affaires intergouvernementales, mais je n'ai pas eu de réponse. Le ministre s'était visiblement trompé de cassette.

• (1135)

Alors, j'aimerais lui poser à nouveau la même question. Si le ministre est bel et bien la machine à consensus qu'il prétend être, comment explique-t-il qu'il n'a pas eu la confiance du premier ministre pour piloter le dossier de l'union sociale alors que cela fait partie de ses dossiers? Pourquoi un tel désaveu?

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je remercie beaucoup le député de s'intéresser à ce point à ma carrière politique. Je veux profiter de l'occasion pour expliquer davantage ce qu'est l'union sociale.

Les Québécois peuvent avoir une conception abstraite de ce que c'est. Je vais la définir très simplement. L'union sociale, c'est l'entraide canadienne, un des principes d'entraide les plus admirables inventés par des êtres humains. Nous l'avons inventée avec les autres Canadiens.

Dans la situation difficile dans laquelle la province de Québec se trouve, en raison largement de l'incertitude politique et de la menace de sécession, cela vaut, année après année, à notre gouvernement provincial, 4,5 milliards de dollars de rentrées, selon les calculs faits par un économiste proche du Bloc québécois, Georges Matthews. Va-t-on confier cette union sociale à un premier ministre qui veut détruire le Canada ou à un premier ministre qui veut. . .

Le Président: L'honorable député de Témiscamingue a la parole.

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, les Québécois trancheront ce débat-là bientôt.

Hier, on a vu la ministre de l'Immigration qui cherchait à récupérer politiquement l'événement «Le printemps du Québec», tenu à Paris, en utilisant la feuille d'érable pour porter ombrage à la culture québécoise sur la scène internationale.

Est-ce que c'est en s'acharnant à vouloir éclipser le Québec sur la scène internationale que le ministre des Affaires intergouvernementales entend continuer d'améliorer le Canada?

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, il faut clarifier une chose. Il n'est pas dans la tradition du gouvernement du Canada d'envoyer le ministre des Affaires intergouvernementales négocier avec les provinces sur des questions qui sont autres que strictement constitutionnelles.

Si la question est sociale, on envoie un ministre à vocation sociale. Si la question est économique, on envoie un ministre à vocation économique car, pour nous, ce qui prime avant tout c'est le service aux citoyens.

Le ministre des Affaires intergouvernementales est simplement là pour aider ses collègues fédéraux et provinciaux et je m'acquitte de ma tâche à la satisfaction du premier ministre.

* * *

[Traduction]

L'ENQUÊTE SUR LES INCIDENTS DE L'APEC

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais lire un extrait du livre rouge des libéraux:

La désaffection des citoyens et des citoyennes est grande à l'égard du gouvernement [. . .] certains élus ont commis des indécidables, d'autres ont gouverné avec arrogance.

Il ne s'agit pas d'une manchette de la presse d'aujourd'hui. C'est tiré du livre rouge des libéraux.

Quand le premier ministre va-t-il cesser de faire de l'obstruction de façon aussi arrogante et congédier enfin le solliciteur général?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de son appui au programme libéral. Je suppose que cet appui s'étend à tout le livre rouge. Nous ne l'oublierons pas quand ses collègues voudront s'en prendre à nos initiatives inspirées du livre rouge. Merci de cet appui. Nous nous en réjouissons.

M. Dick Harris (Prince George—Bulkeley Valley, Réf.): Monsieur le Président, même un libéral a du mal à défendre le livre rouge de son parti ces jours-ci. En vérité, les députés du parti ministériel sont coincés comme des rats.

Le Président: Je fais appel à l'indulgence des députés des deux côtés de la Chambre. Veuillez pondérer vos propos afin que la période des questions puisse se dérouler sans heurt.

Questions orales

M. Dick Harris: Monsieur le Président, nous avons deux affidavits selon lesquels le solliciteur général a désigné Hughie Stewart comme bouc émissaire dans cette affaire. Nous avons deux avocats qui réclament qu'on mette fin à l'enquête sur les incidents entourant le sommet de l'APEC et le gouvernement persiste encore à défendre le solliciteur général disgracié.

Étant donné le dépôt de ces affidavits, les abus de confiance et les torts causés par le solliciteur général, comment les responsables de l'enquête sur le sommet de l'APEC pourront-ils faire leur travail?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si le député craignait vraiment que la Commission des plaintes du public ait du mal à faire son travail, il ne chercherait pas à faire dérailler les travaux en posant des questions injustifiées à la Chambre.

• (1140)

Pourquoi le député ne manifeste-t-il pas son appui envers la procédure suivie en évitant de poser des questions de ce genre?

* * *

[Français]

LES JEUX DE 2010

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Mitis, BQ): Monsieur le Président, à Nagano, la ministre du Patrimoine a dit ne pas pouvoir intervenir pour défendre les francophones, parce que le Comité olympique canadien était un organisme indépendant.

Aujourd'hui, l'association affirme avoir discuté à deux reprises avec la ministre qui lui a demandé de considérer l'impact que pourrait avoir le résultat du vote sur le choix de la ville hôte des Jeux de 2010 sur les élections du Québec.

Pourquoi la ministre est-elle intervenue pour demander de retarder au 1^{er} décembre l'annonce de la ville hôte des Jeux de 2010, sinon parce que le gouvernement craint que le choix ait un impact néfaste pour les libéraux au Québec, le 30 novembre prochain?

M. Mauril Bélanger (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, Sports Canada et le ministère du Patrimoine sont partenaires de l'Association olympique canadienne.

Des préoccupations ayant été exprimées au sujet de cette décision, ces préoccupations ont été communiquées. C'était de notre devoir de le faire.

Une voix: C'est faux.

M. Mauril Bélanger: Cela étant dit, nous sommes du même avis que le premier ministre du Québec et le chef du Parti libéral du Québec, et c'est une décision apolitique.

Des voix: Oh, oh!

M. Mauril Bélanger: C'est ainsi que cette décision se prendra. L'Association olympique canadienne est une association autonome et nous respectons ses choix.

[Traduction]

LA PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS

M. John McKay (Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée nationale de l'enfant. Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures afin que les enfants au Canada ne vivent pas dans la pauvreté. Mais la meilleure façon de s'assurer que les enfants ne vivent pas dans la pauvreté, c'est assurément de faire en sorte que les Canadiens aient des emplois leur permettant de combler les besoins de leurs enfants.

Le ministre du Développement des ressources humaines peut-il dire à la Chambre quelles sont les mesures qu'il a prises pour faire en sorte que tous les Canadiens puissent travailler et combler les besoins de leurs enfants?

L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, la pauvreté, surtout la pauvreté chez les enfants, est en effet une question qui préoccupe grandement le gouvernement depuis qu'il est en place.

Voilà pourquoi, de concert avec les provinces, nous avons établi une prestation fiscale pour enfants à l'échelle nationale. Par ce truchement nous investissons d'ici l'an 2000 1,7 milliards de dollars par an dans un effort pour lutter contre la pauvreté chez les enfants qui vivent au sein de familles à faible revenu. Afin de créer des emplois au Canada, nous avons instauré un bon climat et mis en place le fonds transitoire de créations d'emplois. Nous avons établi un supplément de revenu familial, et je pourrais poursuivre ainsi des heures durant.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.): Monsieur le Président, le scrutin pour l'élection des administrateurs de la Commission canadienne du blé prend fin aujourd'hui et la confidentialité du vote soulève de sérieuses inquiétudes.

Un couple d'agriculteurs de la circonscription même du ministre a demandé et reçu des bulletins de vote. Tous deux ont voté, puis ils ont enlevé les numéros des enveloppes avant de les poster. Un représentant de la société d'experts-conseils KPMG les a alors appelés et a contesté leur admissibilité.

Pourquoi a-t-on appelé ces gens-là en ayant en mains leurs bulletins de vote s'il s'agissait d'un scrutin secret? Cela m'a l'air d'une démocratie de république bananière.

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme dans tout processus du genre, il existe des recours si l'on a à se plaindre du déroulement des choses. Le député devrait dire à ses électeurs ou à ceux dont il parle ici de se prévaloir de ces recours.

M. Jake E. Hoepfner (Portage—Lisgar, Réf.): Monsieur le Président, d'abord, seuls les électeurs admissibles sont censés avoir reçu un bulletin de vote. Comment la société KPMG a-t-elle pu identifier des gens qui ont participé à un scrutin postal secret? Cela ressemble davantage à des élections cubaines où il n'y a qu'une seule façon de voter.

Questions orales

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, si l'on a à se plaindre du scrutin, il faut se prévaloir des recours prévus. Voilà tout.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NP): Monsieur le Président, le vice-premier ministre veut parler de politique sociale. Dans ce cas, je lui rappelle que l'OCDE a établi une norme pour tous les pays, qui prévoit que 75 p. 100 des dépenses de santé doivent être financées par l'État. Le Canada a déjà respecté cette norme, mais il ne le fait plus.

La présidente de l'Association canadienne des soins de santé a déclaré que c'était apparemment le cas jusqu'à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux commencent à appliquer des compressions budgétaires, ouvrant ainsi une voie vers la privatisation.

Le vice-premier ministre est-il de l'avis de son épouse et reconnaît-il que les compressions budgétaires gouvernementales, à commencer par celles du gouvernement fédéral, ouvrent la voie à la privatisation des soins de santé au Canada?

• (1145)

Le Président: Est-il d'accord avec son épouse? La députée exagère un peu, mais le vice-premier ministre peut lui répondre s'il le veut.

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis étonné que la députée formule sa question de cette façon. Si elle vivait au XXe siècle et non pas au XIXe siècle, comme semble l'indiquer sa question, la députée saurait que les conjoints ne sont pas qu'un prolongement l'un de l'autre. Ils ont une vie indépendante et leurs propres idées dans leur travail.

La députée devrait avoir honte de poser une question qui témoigne d'une mentalité antédiluvienne.

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NP): Monsieur le Président, je ne demande pas au vice-premier ministre de me confier des secrets d'alcôve. Je lui demande s'il est du même avis que son épouse, la présidente de l'Association canadienne des soins de santé, qui affirme que le gouvernement actuel facilite la privatisation du système de soins de santé. Nous sommes aux prises avec un sérieux problème.

Pour la première fois dans l'histoire de l'assurance-maladie, 30 p. 100 des dépenses du régime sont financées par le secteur privé. Le vice-premier ministre peut-il me dire quand le gouvernement va cesser de contribuer à la privatisation du régime d'assurance-maladie du Canada?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la députée a empiré les choses dans sa question en suggérant que les conjoints ne sont rien de plus que le prolongement l'un de l'autre. Je vais lui donner une réponse directe.

Le premier ministre et le ministre de la Santé ont dit que le prochain budget serait le budget des soins de santé et qu'il viendrait

ajouter aux mesures déjà prises. Nous le confirmerons lors du dépôt du prochain budget.

J'invite la députée à se renseigner davantage sur la réalité des sexes. Elle et son parti en ont besoin.

* * *

LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

La Banque de développement du Canada a pour mandat d'aider le développement des petites entreprises au Canada. Le ministre peut-il nous préciser si cette banque est assujettie à des contraintes en ce qui concerne son comportement dans le cadre de ses transactions avec les entreprises. Plus précisément, le ministre peut-il nous préciser s'il y a un code de conduite qui régit les opérations de la Banque de développement du Canada?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, la Banque de développement du Canada a été la première des banques canadiennes à publier son propre code de conduite et à créer un poste d'ombudsman chargé de traiter les plaintes.

En ce qui concerne la responsabilité administrative du gouvernement, la banque est tout à fait indépendante. Je ne lui dis pas ce qu'elle doit faire ni comment. Nous avons établi son mandat en conséquence dans une loi. La banque réussit de façon tout à fait remarquable à répondre aux besoins des petites entreprises de tout le pays.

Si nous voulons vraiment répondre aux besoins des petites entreprises canadiennes, nous allons adopter rapidement le projet de loi C-53 pour veiller à ce qu'elles puissent compter sur la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada dès le 1^{er} avril prochain.

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PC): Monsieur le Président, le ministre sait que je lui ai écrit au sujet d'une compagnie appelée Eyeland Optical, à St. John's, une entreprise qui doit abandonner un excellent emplacement commercial pour faire place à l'expansion de la Banque de développement du Canada. Cela va probablement forcer la société Eyeland Optical à fermer ses portes.

Comment le ministre concilie-t-il cela avec le mandat de la banque, qui est d'aider les petites entreprises? Ne comprend-il pas que la BDC à St. John's essaie d'acculer une petite entreprise à la faillite?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je sais qu'il y avait une tendance à l'époque conservatrice, à dire à la banque exactement ce qu'elle devait faire et comment, surtout dans le cadre des transactions. Nous ne procédons pas de cette façon.

La banque fonctionne comme une entreprise commerciale indépendante. Je suis au courant de la situation dont parle le député. On m'a dit que la banque ignorait que cela allait se produire lorsqu'elle a entrepris des négociations indépendantes avec le propriétaire pour

Questions orales

obtenir cet emplacement. Je suis persuadé que la banque fait tout en son pouvoir pour régler cette situation le mieux possible.

* * *

LA SANTÉ

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé.

Dans un documentaire récemment télédiffusé, il était question de la concentration accrue de caféine qui est ajoutée aux boissons gazeuses et à l'eau embouteillé et qui pourrait avoir des effets néfastes sur nos jeunes.

Le ministre de la Santé peut-il dire à la Chambre aujourd'hui pourquoi Santé Canada tolérerait cette situation?

• (1150)

Mme Elinor Caplan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, j'ai entendu parler de cette émission de télévision qui a pu donner à certains une mauvaise impression. En fait, l'utilisation de la caféine n'a pas été approuvée par Santé Canada et je peux assurer à la députée et à tous mes collègues à la Chambre que, même si nous poursuivons nos consultations, nous n'approuverons pas cette pratique si nous ne sommes pas persuadés de son innocuité. La sécurité demeure toujours la grande priorité de Santé Canada.

* * *

LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, en réponse à une question posée tout à l'heure par un de mes collègues, le secrétaire parlementaire a déclaré que les appels à la démission du solliciteur général s'appuyaient sur des insinuations et des on-dit.

Ma question est simple. Le secrétaire parlementaire veut-il dire que les déclarations assermentées de Fred Toole, du député de Palliser et du solliciteur général constituent des insinuations?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'invite le député à bien tenir compte des paragraphes 21 et 22 de la déclaration assermentée de M. Toole. Il y verra que M. Toole confirme que, à son avis, il n'a rien entendu qui le porte à croire que le solliciteur général a préjugé des conclusions de l'enquête. Quand le secrétaire parlementaire parle d'insinuations et de on-dit, il veut parler des questions du député et de ses collègues.

Le genre de questions qu'ils posent montre bien qu'ils savent qu'ils tiennent une très faible cause.

* * *

[Français]

LA POLITIQUE DE DÉGLAÇAGE

M. Gérard Asselin (Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, dans le dossier de la Stratégie du poisson de fond, le gouvernement fédéral a défavorisé le Québec par rapport à Terre-Neuve.

Dans le dossier du déglacement, le fédéral est encore en train de défavoriser le Québec par rapport à Terre-Neuve.

Qu'est-ce que le ministre des Pêches a à répondre à tous les usagers des traversiers, notamment de Rivière-du-Loup, de Tadoussac et de Baie-Comeau, qui auront à assumer les frais de cette nouvelle taxe?

[Traduction]

M. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, étant donné toutes les réponses que le ministre a données depuis une semaine, j'ai cru que le député d'en face se levait maintenant pour féliciter le gouvernement du Canada de ce qu'il fait dans la province de Québec.

Le député devrait féliciter le gouvernement du Canada d'avoir soutenu l'industrie de la pêche et d'avoir augmenté la valeur des prises débarquées de 39 p. 100, contre 18 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique. Le ministre a déjà dit aux députés d'en face que nous consacrons 36 millions de dollars aux ponts franchissant le Saint-Laurent.

Le Président: Le député de Sydney—Victoria.

* * *

DEVCO

M. Peter Mancini (Sydney—Victoria, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre aujourd'hui le député de Scarborough-Est et le ministre du Développement des ressources humaines discuter emploi. Ce n'est pas sans intérêt pour une question que j'ai posée à la ministre des Ressources naturelles à la Chambre il y a une quinzaine de jours. J'ai demandé ce que le gouvernement avait en tête pour les centaines de travailleurs mis à pied par Devco, qui est une société d'État du Cap-Breton.

Le président de cette société a dit qu'elle ne serait peut-être pas en mesure de verser les salaires le 1^{er} décembre. Quels plans le gouvernement a-t-il en tête, si tant est qu'il en a, pour que Devco puisse honorer ses engagements salariaux envers les mineurs qui sont à son service?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, la production a repris. Je félicite les United Mine Workers of America d'avoir coopéré à cette fin. Nous allons adopter une attitude constructive et collaborer avec tous les intéressés pour que Devco réussisse mieux.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Gilles Bernier (Tobique—Mactaquac, PC): Monsieur le Président, les agriculteurs du Canada atlantique se ressentent eux aussi des mesures d'austérité du gouvernement.

Nous avons du grain en abondance en raison d'une récolte exceptionnelle, et le marché est inondé, ce qui fait baisser les prix. Or, le gouvernement laisse entrer du grain d'Europe dans le port de Halifax et celui de St. John.

Si le ministre est aussi canadien qu'il prétend l'être, n'est-il pas temps qu'il prenne soin des agriculteurs canadiens plutôt que de ceux de l'Europe?

Questions orales

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, après l'expiration du programme d'aide au transport des céréales fourragères, dont les subventions ont été supprimées progressivement ces dernières années, les producteurs du Canada atlantique voulaient avoir la possibilité d'acheter leurs intrants et leur grain au moindre coût. Ils ont maintenant cette possibilité.

* * *

• (1155)

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

M. Ian Murray (Lanark—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Le gouvernement a annoncé la conclusion d'une entente de principe avec l'Alliance de la fonction publique du Canada sur la première convention collective depuis 1991.

Le président du Conseil du Trésor peut-il informer la Chambre de la teneur de la convention collective et nous dire quand les employés peuvent s'attendre à toucher leurs augmentations?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de confirmer que nous avons conclu une entente avec 90 p. 100 de nos fonctionnaires. Les négociations ont duré 18 mois et elles ont été difficiles, mais nous sommes parvenus à une excellente entente.

J'ai également le plaisir de dire que cette entente met en place l'équité salariale de l'avenir ainsi que la structure nécessaire à sa mise en oeuvre, de sorte qu'il n'y aura plus d'injustices faites aux femmes dans nos échelles salariales à l'avenir. C'est une réalisation extraordinairement importante.

Cette entente doit être ratifiée entre le 6 et le 16 décembre. Nous pourrions verser les augmentations quelques semaines après la ratification.

* * *

LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. Bill Gilmour (Nanaimo—Alberni, Réf.): Monsieur le Président, nous savons tous pertinemment que, en politique, tout est affaire de perception. À l'heure actuelle, la perception des Canadiens, c'est que le panier des libéraux contient une pomme pourrie, le solliciteur général.

Le premier ministre Mulroney s'est débarrassé de Sinclair Stevens, mais le gouvernement libéral ne fait rien au sujet de l'actuel solliciteur général. Les libéraux sont-ils prêts à laisser la pomme contaminer le panier? Quand vont-ils congédier le solliciteur général?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Nous vivons dans un merveilleux pays, monsieur le Président. Avec un peu de patience, on peut aussi devenir premier ministre suppléant.

La comparaison que vient d'établir le député montre à quel point le Parti réformiste est incapable de déterminer ce qui constitue en fait une question d'éthique. Ce qui est évident dans le cas présent, et les affidavits déposés hier l'indiquent clairement, c'est que le solliciteur général n'a aucunement influé sur l'enquête ou préjugé de son issue. Voilà la question qu'il faut examiner. Un point, c'est tout.

* * *

[Français]

L'AIDE AUX VICTIMES DE L'OURAGAN MITCH

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, l'ouragan Mitch est la plus grande catastrophe à frapper l'Amérique centrale. Devant cette tragédie, le premier ministre doit faire preuve de compassion.

Devant la destruction massive des infrastructures sociales et économiques du Honduras, du Salvador, du Guatemala et du Nicaragua, le premier ministre peut-il s'engager, dès maintenant, à annuler la dette contractée par ces pays envers le Canada et à appuyer le projet Chirac d'un Sommet de la reconstruction?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, nous avons déjà accompli beaucoup en ce qui a trait à cette tempête dévastatrice. Nous avons annoncé neuf millions de dollars en aide humanitaire d'urgence. Notre Défense nationale a sur place un groupe de militaires qui apporte une aide directe aux gens du Honduras.

J'ai eu l'honneur et le privilège d'annoncer, dimanche dernier, une aide de 100 millions de dollars pour les efforts de reconstruction de l'Amérique centrale. Nous avons déclaré un moratoire sur la dette et j'espère que sous peu nous pourrions en faire davantage.

* * *

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, l'assemblée législative de l'Alberta est en train de débattre un projet de loi qui permettrait à un hôpital de fonctionner comme un établissement privé et de faire des bénéfices. Cela ouvre la porte à l'arrivée dans ce pays d'hôpitaux à l'américaine.

Par ailleurs, les dépenses des particuliers en matière de santé montent en flèche en raison de l'âge d'un régime public qui, étranglé par les compressions, couvre de moins en moins d'actes médicaux.

J'aimerais que la secrétaire parlementaire nous dise quelles mesures exactement le gouvernement a l'intention de prendre pour empêcher la privatisation croissante des soins de santé au Canada.

Affaires courantes

Mme Elinor Caplan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement et le ministre sont au courant du projet de loi C-37 dont est actuellement saisie l'assemblée législative de l'Alberta.

Le gouvernement appuie résolument et sans équivoque les principes de la Loi canadienne sur la santé et ne tolérera aucune tentative d'instauration d'une médecine à deux vitesses, position qui a été énoncée on ne peut plus clairement.

* * *

LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Monsieur le Président, comme les députés le savent, je suis relativement nouveau au Parlement.

• (1200)

D'une façon générale, je suis très satisfait de la manière dont fonctionne le Parlement, sauf ces derniers temps dans le cas du solliciteur général. Je suis arrivé à la Chambre avec un esprit d'intégrité acquis auparavant.

Quand ils étaient dans l'opposition, les députés libéraux n'hésitaient pas à exiger la démission de ministres fédéraux pour des indiscretions relativement mineures. Le secrétaire parlementaire pourrait-il me dire si son gouvernement entend faire ce qui s'impose et demander la démission du solliciteur général?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'invite le député à revoir la feuille de route du dernier gouvernement conservateur et à regarder la nature des incidents qui ont donné lieu à une longue suite de scandales et de démissions de la part des ministres de ce parti.

On peut comprendre la soif de scandale qui pousse le député à rechercher du sensationnel dans l'incident en cause.

* * *

L'AMÉRIQUE CENTRALE

M. George Proud (Hillsborough, Lib.): Monsieur le Président, devant la terrible catastrophe provoquée par l'ouragan Mitch, le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale pourrait-il dire à la Chambre ce que les Forces armées canadiennes font pour aider les populations d'Amérique centrale?

M. Robert Bertrand (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le Canada et les Forces armées canadiennes ont une longue tradition d'aide humanitaire aux populations frappées par des catastrophes naturelles. Nous avons dépêché notre équipe d'aide d'urgence ainsi que quatre hélicoptères Griffon au Honduras. Nous contribuons également à l'aide humanitaire au Honduras et au Nicaragua.

Environ 300 militaires canadiens ont été envoyés au Honduras, notamment des médecins, du personnel infirmier, des ingénieurs et

du personnel chargé d'assurer la sécurité. Le ministre de la Défense nationale se rendra au Honduras dimanche. Il visitera notre personnel à La Ceiba et à Sonaguera, et il évaluera la situation dans la région où nos militaires sont postés.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Mitis, BQ): Monsieur le Président, hier, vous avez demandé au vice-premier ministre de respecter la tradition de la Chambre et de ne pas faire allusion à ceux qui sont présents ou absents.

Aujourd'hui, en répondant à la deuxième question que je lui ai adressée, il n'a pas répondu à la question, mais il a fait allusion à l'effet que toutes les banquettes de la première rangée, de vous à moi, étaient vides.

Il est dommage que le vice-premier ministre ait déjà quitté les lieux, mais j'aurais aimé qu'il retire ses paroles. . .

Le Président: En effet, je lui ai demandé et je demande à tous les députés de la Chambre de ne pas faire allusion à ceux qui sont ici ou qui ne le sont pas.

Je n'ai pas entendu cela, je m'excuse. Je vais revoir les «bleus», et j'espère que cela n'arrivera plus pendant cette session du Parlement.

* * *

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport du Directeur général des élections du Canada sur l'administration de l'élection partielle dans la circonscription de Sherbrooke, le 14 septembre 1998.

Ce document est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

AFFAIRES COURANTES

• (1205)

[Traduction]

LA COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

M. Walt Lastewka (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel de la Commission canadienne du tourisme pour l'année 1997-1998.

Initiatives ministérielles

[Français]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Mauril Bélanger (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 12 pétitions.

[Traduction]

PÉTITIONS

L'ENVIRONNEMENT

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter des pétitions signées par des habitants de Grand Bend, Parkhill et Dashwood qui font remarquer que toutes les études montrent que le MMT à base de manganèse, présent dans l'essence, encrasse les dispositifs de contrôle des émissions, ce qui accroît le niveau de brumard et empêchera que l'on respecte nos engagements de Kyoto au sujet de l'évolution climatique.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'interdire l'utilisation de l'additif MMT.

LES COOPÉRATIVES D'HABITATION

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition au nom d'habitants de ma circonscription qui résident dans la coopérative d'habitation Spruce Woods.

Cette pétition a été lancée par les résidents de la coopérative. Elle porte sur l'espoir que le gouvernement étudiera sérieusement la proposition du secteur du logement coopératif pour que l'administration du parc de logements coopératifs relevant du fédéral soit confiée à un organisme non gouvernemental, sans but lucratif, créé dans ce but.

Je présente respectueusement cette pétition à la Chambre, au nom de ces résidents.

LE PROJET DE LOI C-225

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'électeurs qui souhaitent que le Parlement adopte le projet de loi C-225, Loi modifiant la Loi sur le mariage et la Loi d'interprétation. Je la présente en leur nom.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Mauril Bélanger (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Le vice-président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur la sécurité ferroviaire et une autre loi en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le vice-président: Quand les travaux de la Chambre ont été interrompus pour faire place à la période des questions, il restait encore 13 minutes au député de Mississauga-Ouest pour ses observations.

M. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais poursuivre ce que je disais lorsque j'ai été interrompu et parler de la sécurité aux passages à niveau. Comme les députés le savent, avant d'arriver aux passages à niveau non protégés, l'ingénieur-mécanicien du train qui approche doit prévenir assez longtemps à l'avance quiconque pourrait se trouver au passage à niveau.

J'expliquais à la Chambre que, dans ma collectivité, la quiétude de quartiers résidentiels au grand complet était perturbée, au milieu de la nuit, par les très longs sifflements des trains. Nous avons découvert qu'il y avait un chemin de terre ou une route secondaire au milieu de la ville, à proximité d'un repère que de nombreux députés connaissent peut-être, le centre commercial Square I. Cela donne aux députés une idée de la densité démographique de cette collectivité.

Cette situation existait parce qu'il avait été impossible d'acquérir la parcelle de terrain en question lors de la construction de la route 403. Cet endroit était resté un passage à niveau non protégé et, comme je l'ai expliqué, c'est devenu un endroit fréquenté par les amoureux. Ce passage non protégé dérangeait tout le voisinage.

Cela m'a fait comprendre l'importance de mettre en place des mécanismes de protection adéquats aux passages à niveau.

● (1210)

Je viens de Mississauga. Comme cette ville commémore l'anniversaire du déraillement de train qui est survenu il y a vingt ans dans notre localité et qui a donné lieu à la plus importante opération d'évacuation de notre histoire, en temps de paix, la question de la sécurité ferroviaire nous intéresse de très près.

J'espère que le gouvernement a une vision d'avenir en ce qui concerne l'amélioration des services ferroviaires. Je pense, par exemple, au débat qui a cours actuellement quant à savoir si la gare Union devrait être acquise par la ville de Toronto, la province ou le gouvernement fédéral, par un promoteur du secteur privé ou par une combinaison de ces éléments, afin que la préservation de sa structure architecturale soit assurée. L'histoire et l'architecture sont certes importantes, mais je pense que l'essentiel, ce sont les installations comme telles. J'entrevois le jour où la gare de l'Union sera reliée à l'aéroport Pearson en passant, espérons-le, par le centre-ville de Mississauga. J'envisage une ligne peut-être pour assurer le transfert des passagers qui arrivent par vols nolisés de l'aéroport de Hamilton

Initiatives ministérielles

à la gare de l'Union et au centre-ville de ma localité, voire à l'aéroport Pearson.

Nous pourrions envisager, moyennant une très bonne infrastructure, l'expansion des services ferroviaires pour assurer notamment la navette entre la maison et le travail pour les banlieusards, mais aussi la liaison avec l'aéroport international de Hamilton, l'aéroport Pearson, la gare de l'Union et d'autres points intermédiaires. J'espère que ce n'est pas la fin du rail dans ce pays. Il est très important que nous examinions sérieusement les questions entourant la sécurité.

Des lignes de chemin de fer sur courtes distances ont commencé à être mises en place un peu partout dans le pays à la suite de l'abandon de certaines sections de chemin de fer. Les entreprises privées se mettent dans certains cas ensemble pour former une coopérative. Je pense à la liaison sur courte distance entre Collingwood, Stayner et Barrie dans la partie sud du nord de l'Ontario. Cette ligne vise surtout à servir les entreprises locales et à assurer la liaison entre elles. Si l'exploitation de telles lignes est confiées au secteur privé, il est primordial d'accorder toute l'attention à la sécurité.

J'espère que le rôle du service ferroviaire dans notre pays pourra un jour s'apparenter à celui qu'il joue en Europe et au Japon. Le train superexpress japonais, le Shinkansen, dessert tout le pays. Notre pays se développe et les nouveaux arrivants s'installent dans les villes. Il faut en effet des gros bassins de population pour qu'un service voyageurs soit rentable, surtout pour les courtes distances ou les trains de banlieue.

Par exemple, un métro ne serait pas rentable dans les régions où il n'y a pas une forte densité de population permettant que des voyageurs montent et descendent un peu partout. La même chose pourrait se produire dans le secteur des chemins de fer. On n'envisage pas de le faire aujourd'hui, mais je crois qu'on devrait étudier sérieusement la possibilité.

Les preuves sont là, le gouvernement réagit aux problèmes de sécurité des services ferroviaires. Je crois que les partis d'opposition appuient cette mesure. La réponse du gouvernement au rapport du comité d'examen de la Loi sur la sécurité ferroviaire a été déposée au Parlement en juin 1995. Il proposait un certain nombre d'amendements.

Un amendement visait à rationaliser le processus administratif, réduire la paperasserie et assurer un meilleur engagement des organisations intéressées dans la détermination des règles, ce qui, d'après moi, est une réaction très démocratique.

Un autre amendement visait à réduire le dérangement causé par le bruit des trains, dans les localités. Cela concerne les passages à niveau sans barrière. Il n'y a pas que le bruit du train qui est en cause. C'est plus le sifflet du train, qu'on entend de loin, qui pose un problème.

Un autre amendement proposé visait à renforcer et à préciser les pouvoirs fédéraux à l'égard des passages à niveau. C'est une chose qui intéresse grandement les municipalités. À ces intersections, il faut aménager la structure pour faire passer la route en-dessous ou au-dessus des rails, ce qui coûte je crois 7 ou 8 millions de dollars, en chiffres d'aujourd'hui, pour un aménagement aussi simple. Les municipalités se préoccupent de l'interaction entre l'automobile et

le train et elles préféreraient que les deux soient séparés, mais pas à leurs frais bien entendu.

• (1215)

L'autre amendement visait à simplifier et à améliorer les dispositions pour assurer la mise en place de mesures de sécurité adéquates et finalement à préciser et à renforcer le pouvoir des inspecteurs de la sécurité ferroviaire.

Transport Canada a alors immédiatement entrepris un certain nombre d'autres modifications dont j'aimerais faire part à la Chambre. La première visait à modifier l'article qui traite des exemptions d'essais pour y inclure des exemptions immédiates et d'application limitée de courte durée; la deuxième voulait que le nouvel article sur l'interdiction du sifflet soit modifié pour que toute association ou organisation visée soit mise au courant de l'intention d'une municipalité d'adopter une résolution interdisant le sifflet. Là encore, il importe de souligner qu'un franchissement non protégé par l'utilisation du sifflet constituerait un danger accru pour la sécurité du public et c'est une situation qu'aucun d'entre nous ne souhaite.

Le projet de loi a été de nouveau présenté à la Chambre en 1996, mais malheureusement, ou heureusement pour certains d'entre nous qui ne serions pas ici si cela n'était pas arrivé, la Chambre a été dissoute, il y a eu des élections et le projet de loi est mort au Feuilleton.

Toutefois, je suis heureux de noter que les modifications proposées dans le projet de loi C-58 apportent d'autres améliorations par rapport au texte du précédent projet de loi accepté par le gouvernement, le C-43. J'aimerais en faire état. La mesure législative renferme une nouvelle déclaration de principe et de nouvelles définitions, puis un élément fort important, le pouvoir d'obliger les compagnies de chemins de fer à prendre des mesures pour évaluer leur performance en matière de sécurité. Je rappelle à la Chambre ce que j'ai dit plus tôt au sujet de l'identification des wagons transportant des produits chimiques qui peuvent être dangereux. Les modifications proposées devraient contribuer à améliorer la situation. La mesure législative prévoit également une nouvelle ordonnance visant à faire respecter les mesures de sécurité dans le but de corriger les lacunes du système de gestion de la sécurité ainsi que des pouvoirs accrus pour les inspecteurs.

Nous pouvons tous être fiers de ce projet de loi, parce que le gouvernement y reconnaît l'importance de la sécurité ferroviaire, non seulement dans les régions rurales du Canada, dans l'est et dans l'ouest du pays ou encore dans le nord de l'Ontario, mais également au coeur même des grands centres urbains qui bourdonnent d'activité, là où les citoyens peuvent être gênés par le bruit que font les trains ou être victimes d'accidents et où le transport ferroviaire peut avoir de grandes répercussions sur les responsabilités financières des municipalités.

Nous devons nous réjouir de ce projet de loi. Il se faisait attendre depuis longtemps. Je conviens qu'il aurait été préférable que la Chambre en soit saisie plus tôt, mais mieux vaut tard que jamais. J'ai hâte que le projet de loi soit renvoyé au comité, puis revienne à la Chambre pour être lu pour la troisième fois et adopté, je l'espère bien, avec l'appui de tous les députés à la Chambre.

M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, Réf.): Monsieur le Président, je sais que nous avions prévu à l'origine de

Initiatives ministérielles

n'avoir qu'un seul orateur, et je ne retiendrai pas les députés très longtemps, mais je ne pouvais pas laisser la journée se terminer sans faire quelques remarques au sujet de la sécurité ferroviaire telle que perçue par les libéraux.

En ce qui concerne le projet de loi lui-même, nous allons l'appuyer pour qu'il passe à l'étape de l'étude en comité, où n'importe quel projet de loi peut être amélioré. Nous espérons pouvoir alors discuter ouvertement du projet de loi avec nos collègues d'en face et trouver des façons de l'améliorer afin que les Canadiens puissent bénéficier de la sécurité ferroviaire.

Je trouve que le moment est bien choisi pour parler de l'autre plan des libéraux en ce qui concerne la sécurité ferroviaire. Les libéraux sont en train de tuer l'économie de notre pays. Ils nous ont mis dans une situation où nous produisons moins, où nous vendons moins de produits, où nous employons moins de gens. Ils ne font que drainer l'économie avec leurs impôts élevés. S'ils continuent dans cette voie, la sécurité ferroviaire ne sera plus un problème parce qu'il n'y aura tout simplement plus de trains. Les libéraux créent chaque jour plus d'obstacles qui nuisent aux entreprises, y compris aux sociétés ferroviaires. Ainsi, en bout de ligne, nous aurons la sécurité ultime dans le transport ferroviaire, dans le transport routier et dans l'industrie, car tout sera arrêté.

J'espère que les libéraux seront capables d'élaborer un meilleur plan pour la sécurité ferroviaire et la sécurité dans d'autres secteurs, au lieu de continuer à drainer l'économie en saignant à blanc les contribuables. Nous avons besoin d'un plan qui puisse fonctionner dans une économie prospère et florissante.

• (1220)

Je trouve également très ironique que le gouvernement présente un projet de loi sur la sécurité ferroviaire en même temps qu'il fait dérailler l'enquête sur les incidents survenus à Vancouver pendant le sommet de l'APEC. Nous avons ici un membre du Cabinet, le solliciteur général, qui fait des déclarations publiques après avoir catégoriquement interdit à la GRC de faire la moindre déclaration publique pouvant faire dérailler cette enquête. C'est là un élément intéressant que les libéraux au semblent avoir oublié, à mon avis.

Dernièrement, un scandale énorme a éclaté aux États-Unis, non pas tant en raison des gestes du président qui ont donné lieu à ce scandale, mais. . .

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite un peu à interrompre le député, mais ce projet de loi traite de sécurité ferroviaire. Le déraillement politique, ça peut signifier plein de choses pour bien des gens, mais quand il s'agit d'un projet de loi portant sur la sécurité ferroviaire, le député aurait avantage, à mon avis, à traiter de questions touchant la sécurité ferroviaire, plutôt que de tomber dans le déraillement au sens politique du terme.

Je suis convaincu que le député n'apprécie pas que l'on fasse dérailler ses observations, alors je l'invite à emprunter la bonne voie et à s'en tenir au projet de loi.

M. Jim Gouk: Merci, monsieur le Président, de me remettre sur la bonne voie. Vu le pouvoir que vous confère votre poste, je suis certain que vous faites la même chose pour remettre les libéraux sur la voie de leur programme national.

Quand on parle d'un projet de loi du gouvernement, qu'il s'agisse de sécurité ferroviaire, d'impôt ou de justice, il convient d'examiner la crédibilité des ministres qui parrainent ces mesures, parce qu'un projet de loi du gouvernement est toujours parrainé par un ministre.

Le projet de loi sur la sécurité ferroviaire dont nous sommes saisis aujourd'hui est parrainé par le ministre des Transports. S'il n'y a pas de crédibilité, un projet de loi du gouvernement est automatiquement inacceptable. À l'heure actuelle, le Cabinet manque de crédibilité, parce que les libéraux ne prennent aucune mesure dans un domaine bien précis et tous les députés en souffrent, peu importe leur allégeance. Quand on éprouve une difficulté et qu'on ne fait rien ou qu'on tente de la dissimuler, tout le monde en souffre.

Dans le cas du projet de loi sur la sécurité ferroviaire, nous avons dit que nous y étions favorables. Nous aiderons à l'envoyer au comité. Nous appuierons ce projet de loi. Notre porte-parole l'a dit ce matin. Nous examinerons le projet de loi ouvertement et honnêtement lorsque le comité en sera saisi.

Or, le projet de loi est déjà entaché, car il est présenté à la Chambre au moment même où le gouvernement manque de crédibilité, en raison de son incapacité de régler un sérieux problème au sein de son Cabinet.

Je ne m'attarderai pas sur cette question. Je suis sûr que les députés veulent réfléchir à nouveau à leur position sur la façon de s'occuper du cas du ministre en question.

Je dirai, pour terminer, que nous voulons que le gouvernement présente de bons projets de loi. Nous voulons qu'il soit digne de foi et nous voulons pouvoir l'appuyer. Toutefois, il est difficile d'appuyer les ministres du Cabinet lorsque leur panier contient une pomme pourrie.

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi lu une deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

L'hon. Alfonso Gagliano: Monsieur le Président, nous pourrions peut-être considérer qu'il est 14 h 30.

Le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne à 11 heures lundi prochain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 12 h 25.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS AVEC INDICATION DE LA
CIRCONSCRIPTION, LA PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
LES COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LES MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

LHON. GILBERT PARENT

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. PETER MILLIKEN

Le vice-président des Comités pléniers

M. IAN McCLELLAND

La vice-présidente adjointe des Comités pléniers

MME YOLANDE THIBEAULT

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

LHON. GILBERT PARENT (PRÉSIDENT)

LHON. DON BOUDRIA, C.P.

LHON. ALFONSO GAGLIANO, C.P.

M. STÉPHANE BERGERON

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. PETER MILLIKEN

M. CHUCK STRAHL

M. RANDY WHITE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, trente–sixième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay — Columbia	Colombie–Britannique	Réf.
Ablonczy, Diane	Calgary — Nose Hill	Alberta	Réf.
Adams, Peter, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Peterborough	Ontario	Lib.
Alarie, Hélène	Louis–Hébert	Québec	BQ
Alcock, Reg, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Winnipeg–Sud	Manitoba	Lib.
Anders, Rob	Calgary–Ouest	Alberta	Réf.
Anderson, L’hon. David, ministre des Pêches et des Océans	Victoria	Colombie–Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton–Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, Jean	Etobicoke — Lakeshore	Ontario	Lib.
Axworthy, Chris	Saskatoon — Rosetown — Biggar	Saskatchewan	NPD
Axworthy, L’hon. Lloyd, ministre des Affaires étrangères	Winnipeg–Centre–Sud	Manitoba	Lib.
Bachand, André	Richmond — Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint–Jean	Québec	BQ
Bailey, Roy	Souris — Moose Mountain	Saskatchewan	Réf.
Baker, George S.	Gander — Grand Falls	Terre–Neuve	Lib.
Bakopanos, Eleni, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Sue	London–Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton–Ouest — Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald	Timmins — Baie–James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Ottawa — Vanier	Ontario	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier — Montcalm	Québec	BQ
Bellemare, Eugène	Carleton — Gloucester	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul’s	Ontario	Lib.
Benoit, Leon E.	Lakeland	Alberta	Réf.
Bergeron, Stéphane	Verchères — Les–Patriotes	Québec	BQ
Bernier, Gilles	Tobique — Mactaquac	Nouveau–Brunswick	PC
Bernier, Yvan	Bonaventure — Gaspé — Îles–de–la–Madeleine — Pabok	Québec	BQ
Bertrand, Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Pontiac — Gatineau — Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan — King — Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont	Québec	BQ
Blaikie, Bill	Winnipeg — Transcona	Manitoba	NPD
Blondin–Andrew, L’hon. Ethel, secrétaire d’État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord–Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe — Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon — Souris	Manitoba	PC
Boudria, L’hon. Don, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry — Prescott — Russell	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bradshaw, Claudette, secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale	Moncton — Riverview — Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Cliff	Yellowhead	Alberta	Réf.
Breitkreuz, Garry	Yorkton — Melville	Saskatchewan	Réf.
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings — Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie, secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Wentworth — Burlington	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale — High Park	Ontario	Lib.
Byrne, Gerry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Humber — St. Barbe — Baie Verte	Terre-Neuve	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	Réf.
Calder, Murray	Dufferin — Peel — Wellington — Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Canuel, René	Matapédia — Matane	Québec	BQ
Caplan, Elinor, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carroll, Aileen	Barrie — Simcoe — Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland — Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	Réf.
Catterall, Marlene,	Ottawa-Ouest — Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda, secrétaire parlementaire du ministre du Travail	Guelph — Wellington	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou — Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	Réf.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Chrétien, Jean-Guy	Frontenac — Mégantic	Québec	BQ
Clouthier, Hec	Renfrew — Nipissing — Pembroke	Ontario	Lib.
Coderre, Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Cohen, Shaughnessy	Windsor — St. Clair	Ontario	Lib.
Collenette, L'hon. David M., ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comuzzi, Joe	Thunder Bay — Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska — Rivière-du-Loup — Témiscouata — Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta — South Richmond	Colombie-Britannique	Réf.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
de Savoye, Pierre	Portneuf	Québec	BQ
Debien, Maud	Laval-Est	Québec	BQ
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière	Québec	BQ
DeVillers, Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Harbance Singh, ministre du Revenu national	Vancouver-Sud — Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent — Cartierville	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Discepola, Nick	Vaudreuil — Soulanges	Québec	Lib.
Dockrill, Michelle	Bras d'Or — Cape Breton	Nouvelle-Écosse	NPD
Doyle, Norman	St. John's—Est	Terre-Neuve	PC
Dromisky, Stan, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Thunder Bay — Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, Claude	Beauce	Québec	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis—et—Chutes—de—la—Chaudière	Québec	BQ
Dubé, Jean	Madawaska — Restigouche	Nouveau-Brunswick	PC
Duceppe, Gilles	Laurier — Sainte-Marie	Québec	BQ
Duhamel, L'hon. Ronald J., secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)(Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Dumas, Maurice	Argenteuil — Papineau	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver—Nord	Colombie-Britannique	Réf.
Earle, Gordon	Halifax—Ouest	Nouvelle-Écosse	NPD
Easter, Wayne, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eggleton, L'hon. Arthur C., ministre de la Défense nationale	York—Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo — Cowichan	Colombie-Britannique	Réf.
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	Réf.
Finestone, L'hon. Sheila	Mont-Royal	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Folco, Raymonde	Laval—Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London—Centre—Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster — Coquitlam — Burnaby	Colombie-Britannique	Réf.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire d'État (Multiculturalisme)(Situation de la femme)	Vancouver—Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagliano, L'hon. Alfonso, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard — Saint-Michel	Québec	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galloway, Roger	Sarnia — Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Gilmour, Bill	Nanaimo — Alberni	Colombie-Britannique	Réf.
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley—Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Maurice	Châteauguay	Québec	BQ
Godin, Yvon	Acadie — Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton—Est	Alberta	Réf.
Goodale, L'hon. Ralph E., ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay — Boundary — Okanagan	Colombie-Britannique	Réf.
Graham, Bill	Toronto—Centre — Rosedale	Ontario	Lib.
Gray, L'hon. Herb, vice-premier ministre	Windsor—Ouest	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey—Centre	Colombie-Britannique	Réf.
Grey, Deborah	Edmonton—Nord	Alberta	Réf.
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga—Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport — Montmorency — Côte-de-Beaupré — Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary—Nord—Est	Alberta	Réf.
Harb, Mac	Ottawa—Centre	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Hardy, Louise	Yukon	Yukon	NPD
Harris, Dick	Prince George — Bulkley Valley	Colombie-Britannique	Réf.
Hart, Jim	Okanagan — Coquihalla	Colombie-Britannique	Réf.
Harvard, John	Charleswood St. James — Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André	Chicoutimi	Québec	PC
Herron, John	Fundy — Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	Réf.
Hill, Jay	Prince George — Peace River	Colombie-Britannique	Réf.
Hilstrom, Howard	Selkirk — Interlake	Manitoba	Réf.
Hoepfner, Jake E.	Portage — Lisgar	Manitoba	Réf.
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Trinity — Spadina	Ontario	Lib.
Iftody, David, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Provencher	Manitoba	Lib.
Jackson, Ovid L.	Bruce — Grey	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton — Strathcona	Alberta	Réf.
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce — Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	Réf.
Jones, Jim	Markham	Ontario	PC
Jordan, Joe	Leeds — Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough — Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	Réf.
Kerpan, Allan	Blackstrap	Saskatchewan	Réf.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob	Stormont — Dundas	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, Gar, secrétaire parlementaire du premier ministre	Elgin — Middlesex — London	Ontario	Lib.
Konrad, Derrek	Prince Albert	Saskatchewan	Réf.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	NPD
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lastewka, Walt, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	St. Catharines	Ontario	Lib.
Laurin, René	Joliette	Québec	BQ
Lavigne, Raymond	Verdun — Saint-Henri	Québec	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	BQ
Lee, Derek	Scarborough — Rouge River	Ontario	Lib.
Lefebvre, Réjean	Champlain	Québec	BQ
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby — Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe — Bagot	Québec	BQ
Lowther, Eric	Calgary-Centre	Alberta	Réf.
Lunn, Gary	Saanich — Gulf Islands	Colombie-Britannique	Réf.
MacAulay, L'hon. Lawrence, ministre du Travail	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou — Antigonish — Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Malhi, Gurbax Singh	Bramalea — Gore — Malton — Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie — Lincoln	Ontario	Lib.
Mancini, Peter	Sydney — Victoria	Nouvelle-Écosse	NPD
Manley, L'hon. John, ministre de l'Industrie	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Manning, Preston, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	Réf.
Marceau, Richard	Charlesbourg	Québec	BQ
Marchand, Jean-Paul	Québec-Est	Québec	BQ
Marchi, L'hon. Sergio, ministre du Commerce international	York-Ouest	Ontario	Lib.
Mark, Inky	Dauphin — Swan River	Manitoba	Réf.
Marleau, L'hon. Diane, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt — Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Réf.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle — Émard	Québec	Lib.
Massé, L'hon. Marcel, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Hull — Aylmer	Québec	Lib.
Matthews, Bill	Burin — St. George's	Terre-Neuve	PC
Mayfield, Philip	Cariboo — Chilcotin	Colombie-Britannique	Réf.
McClelland, Ian, vice-président des Comités pléniers	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	Réf.
McCormick, Larry	Hastings — Frontenac — Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et del' Agroalimentaire	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney — Alouette	Colombie-Britannique	Réf.
McTeague, Dan	Pickering — Ajax — Uxbridge	Ontario	Lib.
McWhinney, Ted	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga — Maisonneuve	Québec	BQ
Mercier, Paul	Terrebonne — Blainville	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey — White Rock — Langley	Colombie-Britannique	Réf.
Mifflin, L'hon. Fred, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Bonavista — Trinity — Conception	Terre-Neuve	Lib.
Milliken, Peter, vice-président et président des Comités pléniers	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	Réf.
Mills, Dennis J.	Broadview — Greenwood	Ontario	Lib.
Minna, Maria	Beaches — East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Parcs)	Parry Sound — Muskoka	Ontario	Lib.
Morrison, Lee	Cypress Hills — Grasslands	Saskatchewan	Réf.
Muise, Mark	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	PC
Murray, Ian	Lanark — Carleton	Ontario	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo — Wellington	Ontario	Lib.
Nault, Robert D.	Kenora — Rainy River	Ontario	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert, secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire)(Pêches et Océans)	Bellechasse — Etchemins — Montmagny — L'Islet	Québec	Lib.
Nunziata, John	York-Sud — Weston	Ontario	Ind.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina — Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence D.	Labrador	Terre-Neuve	Lib.
O'Brien, Pat	London — Fanshawe	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
O'Reilly, John	Haliburton — Victoria — Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary—Est	Alberta	Réf.
Pagtakhan, Rey D.	Winnipeg—Nord — St. Paul	Manitoba	Lib.
Pankiw, Jim	Saskatoon — Humboldt	Saskatchewan	Réf.
Paradis, Denis	Brome — Missisquoi	Québec	Lib.
Parent, L'hon. Gilbert, Président	Niagara—Centre	Ontario	Lib.
Parrish, Carolyn, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga—Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds — Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	Réf.
Perić, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles—A.	Rivière—des—Mille—Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre S., ministre du Développement des ressources humaines	Papineau — Saint—Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham — Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas—Richelieu — Nicolet — Bécancour	Québec	BQ
Power, Charlie	St. John's—Ouest	Terre—Neuve	PC
Pratt, David	Nepean — Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton — Stanstead	Québec	PC
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proud, George	Hillsborough	Île—du—Prince—Édouard	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Ramsay, Jack	Crowfoot	Alberta	Réf.
Redman, Karen	Kitchener—Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Halton	Ontario	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver — Sunshine Coast	Colombie—Britannique	Réf.
Richardson, John	Perth — Middlesex	Ontario	Lib.
Riis, Nelson	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie—Britannique	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords — Lloydminster	Saskatchewan	Réf.
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Westmount — Ville—Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend J.	Burnaby — Douglas	Colombie—Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois—Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de la Santé	Etobicoke—Centre	Ontario	Lib.
Saada, Jacques, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Brossard — La Prairie	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi — Baie—James — Nunavik	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie—Britannique	Réf.
Scott, L'hon. Andy, solliciteur général du Canada	Fredericton	Nouveau—Brunswick	Lib.
Scott, Mike	Skeena	Colombie—Britannique	Réf.
Sekora, Lou	Port Moody — Coquitlam — Port Coquitlam	Colombie—Britannique	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming — Cochrane	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	Réf.
Solomon, John	Regina — Lumsden — Lake Centre	Saskatchewan	NPD
Speller, Bob, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Haldimand — Norfolk — Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma — Manitoulin	Ontario	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	PC
Steckle, Paul	Huron — Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Christine, ministre de l'Environnement	Northumberland	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan — Shuswap	Colombie-Britannique	Réf.
Stoffer, Peter	Sackville — Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	Réf.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Kitchener — Waterloo	Ontario	Lib.
Thibeault, Yolande, vice-présidente adjointe des Comités pléniers	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	Réf.
Torsney, Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski — Mitis	Québec	BQ
Turp, Daniel	Beauharnois — Salaberry	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton — Kent — Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward — Hastings	Ontario	Lib.
Vautour, Angela	Beauséjour — Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	NPD
Vellacott, Maurice	Wanuskewin	Saskatchewan	Réf.
Venne, Pierrette	Saint-Bruno — Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton — Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, Susan	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley — Abbotsford	Colombie-Britannique	Réf.
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	Réf.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	Réf.
Wood, Bob, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Nipissing	Ontario	Lib.

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib.—libéral; BQ—Bloc Québécois; Réf.—Parti réformiste du Canada; NPD—nouveau parti démocratique; PC—progressiste—conservateur; Ind.—indépendant.

Les lecteurs qui désirent communiquer avec les membres de la Chambre des communes sont invités à s'adresser à leur bureau de circonscription ou au Parlement.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, trente–sixième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary — Nose Hill	Réf.
Anders, Rob	Calgary–Ouest	Réf.
Benoit, Leon E.	Lakeland	Réf.
Breitkreuz, Cliff	Yellowhead	Réf.
Casson, Rick	Lethbridge	Réf.
Chatters, David	Athabasca	Réf.
Epp, Ken	Elk Island	Réf.
Goldring, Peter	Edmonton–Est	Réf.
Grey, Deborah	Edmonton–Nord	Réf.
Hanger, Art	Calgary–Nord–Est	Réf.
Hill, Grant	Macleod	Réf.
Jaffer, Rahim	Edmonton — Strathcona	Réf.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Réf.
Kenney, Jason	Calgary–Sud–Est	Réf.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton–Sud–Est	Lib.
Lowther, Eric	Calgary–Centre	Réf.
Manning, Preston, chef de l'opposition	Calgary–Sud–Ouest	Réf.
McClelland, Ian, vice-président des Comités pléniers	Edmonton–Sud–Ouest	Réf.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton–Ouest	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Réf.
Obhrai, Deepak	Calgary–Est	Réf.
Penson, Charlie	Peace River	Réf.
Ramsay, Jack	Crowfoot	Réf.
Solberg, Monte	Medicine Hat	Réf.
Thompson, Myron	Wild Rose	Réf.
Williams, John	St. Albert	Réf.
COLOMBIE–BRITANNIQUE (32)		
Abbott, Jim	Kootenay — Columbia	Réf.
Anderson, L'hon. David, ministre des Pêches et des Océans	Victoria	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey–Nord	Réf.
Chan, L'hon. Raymond, secrétaire d'État (Asie–Pacifique)	Richmond	Lib.
Cummins, John	Delta — South Richmond	Réf.
Davies, Libby	Vancouver–Est	NPD
Dhaliwal, L'hon. Harbance Singh, ministre du Revenu national	Vancouver–Sud — Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver–Nord	Réf.
Elley, Reed	Nanaimo — Cowichan	Réf.
Forseth, Paul	New Westminster — Coquitlam — Burnaby	Réf.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire d'État (Multiculturalisme)(Situation de la femme)	Vancouver–Centre	Lib.
Gilmour, Bill	Nanaimo — Alberni	Réf.
Gouk, Jim	Kootenay — Boundary — Okanagan	Réf.
Grewal, Gurmant	Surrey–Centre	Réf.
Harris, Dick	Prince George — Bulkley Valley	Réf.
Hart, Jim	Okanagan — Coquihalla	Réf.
Hill, Jay	Prince George — Peace River	Réf.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich — Gulf Islands	Réf.
Martin, Keith	Esquimalt — Juan de Fuca	Réf.
Mayfield, Philip	Cariboo — Chilcotin	Réf.
McNally, Grant	Dewdney — Alouette	Réf.
McWhinney, Ted	Vancouver Quadra	Lib.
Meredith, Val	South Surrey — White Rock — Langley	Réf.
Reynolds, John	West Vancouver — Sunshine Coast	Réf.
Riis, Nelson	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	NPD
Robinson, Svend J.	Burnaby — Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	Réf.
Scott, Mike	Skeena	Réf.
Sekora, Lou	Port Moody — Coquitlam — Port Coquitlam	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan — Shuswap	Réf.
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Réf.
White, Randy	Langley — Abbotsford	Réf.
White, Ted	North Vancouver	Réf.
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, Wayne, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence, ministre du Travail	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Egmont	Lib.
Proud, George	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, Reg, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Winnipeg-Sud	Lib.
Axworthy, L'hon. Lloyd, ministre des Affaires étrangères	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg — Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon — Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Duhamel, L'hon. Ronald J., secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)(Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	Saint-Boniface	Lib.
Harvard, John	Charleswood St. James — Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk — Interlake	Réf.
Hoepfner, Jake E.	Portage — Lisgar	Réf.
Iftody, David, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Provencher	Lib.
Mark, Inky	Dauphin — Swan River	Réf.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Pagtakhan, Rey D.	Winnipeg-Nord — St. Paul	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bernier, Gilles	Tobique — Mactaquac	PC
Bradshaw, Claudette, secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale	Moncton — Riverview — Dieppe	Lib.
Dubé, Jean	Madawaska — Restigouche	PC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Godin, Yvon	Acadie — Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy — Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
Scott, L'hon. Andy, solliciteur général du Canada	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick—Sud—Ouest	PC
Vautour, Angela	Beauséjour — Petitcodiac	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	PC

NOUVELLE-ÉCOSSE (11)

Brison, Scott	Kings — Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland — Colchester	PC
Dockrill, Michelle	Bras d'Or — Cape Breton	NPD
Earle, Gordon	Halifax—Ouest	NPD
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou — Antigonish — Guysborough	PC
Mancini, Peter	Sydney — Victoria	NPD
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Muise, Mark	Ouest Nova	PC
Stoffer, Peter	Sackville — Eastern Shore	NPD

ONTARIO (99)

Adams, Peter, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton—Centre	Lib.
Augustine, Jean	Etobicoke — Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London—Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton—Ouest — Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins — Baie-James	Lib.
Bélanger, Mauril, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Ottawa — Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Carleton — Gloucester	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan — King — Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe — Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry — Prescott — Russell	Lib.
Brown, Bonnie, secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines	Oakville	Lib.
Bryden, John	Wentworth — Burlington	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale — High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin — Peel — Wellington — Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough—Centre	Lib.
Caplan, Elinor, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen	Barrie — Simcoe — Bradford	Lib.
Catterall, Marlene,	Ottawa—Ouest — Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda, secrétaire parlementaire du ministre du Travail	Guelph — Wellington	Lib.
Clouthier, Hec	Renfrew — Nipissing — Pembroke	Lib.
Cohen, Shaughnessy	Windsor — St. Clair	Lib.
Collenette, L'hon. David M., ministre des Transports	Don Valley—Est	Lib.
Comuzzi, Joe	Thunder Bay — Superior—Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton—Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cullen, Roy	Etobicoke–Nord	Lib.
DeVillers, Paul	Simcoe–Nord	Lib.
Dromisky, Stan, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Thunder Bay — Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Arthur C., ministre de la Défense nationale	York–Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London–Centre–Nord	Lib.
Galloway, Roger	Sarnia — Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley–Ouest	Lib.
Graham, Bill	Toronto–Centre — Rosedale	Lib.
Gray, L'hon. Herb, vice-premier ministre	Windsor–Ouest	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga–Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa–Centre	Lib.
Ianno, Tony, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Trinity — Spadina	Lib.
Jackson, Ovid L.	Bruce — Grey	Lib.
Jones, Jim	Markham	PC
Jordan, Joe	Leeds — Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough — Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton–Ouest	Lib.
Kilger, Bob	Stormont — Dundas	Lib.
Knutson, Gar, secrétaire parlementaire du premier ministre	Elgin — Middlesex — London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York–Nord	Lib.
Lastewka, Walt, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough — Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby — Ajax	Lib.
Mahoney, Steve	Mississauga–Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax Singh	Bramalea — Gore — Malton — Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie — Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, ministre de l'Industrie	Ottawa–Sud	Lib.
Marchi, L'hon. Sergio, ministre du Commerce international	York–Ouest	Lib.
Marleau, L'hon. Diane, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	Sudbury	Lib.
McCormick, Larry	Hastings — Frontenac — Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough–Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering — Ajax — Uxbridge	Lib.
Milliken, Peter, vice-président et président des Comités pléniers	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis J.	Broadview — Greenwood	Lib.
Minna, Maria	Beaches — East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Parcs)	Parry Sound — Muskoka	Lib.
Murray, Ian	Lanark — Carleton	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo — Wellington	Lib.
Nault, Robert D.	Kenora — Rainy River	Lib.
Nunziata, John	York–Sud — Weston	Ind.
O'Brien, Pat	London — Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton — Victoria — Brock	Lib.
Parent, L'hon. Gilbert, Président	Niagara–Centre	Lib.
Parrish, Carolyn, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga–Centre	Lib.
Perić, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham — Kent Essex	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean — Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener—Centre	Lib.
Reed, Julian, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Halton	Lib.
Richardson, John	Perth — Middlesex	Lib.
Rock, L'hon. Allan, ministre de la Santé	Etobicoke—Centre	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming — Cochrane	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, Bob, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Haldimand — Norfolk — Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma — Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron — Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Christine, ministre de l'Environnement	Northumberland	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga—Sud	Lib.
Telegdi, Andrew, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Kitchener — Waterloo	Lib.
Torsney, Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Burlington	Lib.
Ur, Rose—Marie	Lambton — Kent — Middlesex	Lib.
Valeri, Tony, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward — Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton — Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough—Sud—Ouest	Lib.
Whelan, Susan	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Nipissing	Lib.

QUÉBEC (75)

Alarie, Hélène	Louis—Hébert	BQ
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond — Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Ahuntsic	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier — Montcalm	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères — Les-Patriotes	BQ
Bernier, Yvan	Bonaventure — Gaspé — Îles-de-la-Madeleine — Pabok	BQ
Bertrand, Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Pontiac — Gatineau — Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Canuel, René	Matapédia — Matane	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Cauchon, L'hon. Martin, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou — Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Chrétien, Jean-Guy	Frontenac — Mégantic	BQ
Coderre, Denis	Bourassa	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska — Rivière-du-Loup — Témiscouata — Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval—Centre	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
de Savoye, Pierre	Portneuf	BQ
Debien, Maud	Laval-Est	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent — Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil — Soulanges	Lib.
Drouin, Claude	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier — Sainte-Marie	BQ
Dumas, Maurice	Argenteuil — Papineau	BQ
Finestone, L'hon. Sheila	Mont-Royal	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Gagliano, L'hon. Alfonso, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard — Saint-Michel	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Godin, Maurice	Châteauguay	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport — Montmorency — Côte-de-Beaupré — Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André	Chicoutimi	PC
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce — Lachine	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Laurin, René	Joliette	BQ
Lavigne, Raymond	Verdun — Saint-Henri	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	BQ
Lefebvre, Réjean	Champlain	BQ
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe — Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg	BQ
Marchand, Jean-Paul	Québec-Est	BQ
Martin, L'hon. Paul, ministre des Finances	LaSalle — Émard	Lib.
Massé, L'hon. Marcel, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Hull — Aylmer	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga — Maisonneuve	BQ
Mercier, Paul	Terrebonne — Blainville	BQ
Normand, L'hon. Gilbert, secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire)(Pêches et Océans)	Bellechasse — Etchemins — Montmagny — L'Islet	Lib.
Paradis, Denis	Brome — Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds — Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre S., ministre du Développement des ressources humaines	Papineau — Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu — Nicolet — Bécancour	BQ
Price, David	Compton — Stanstead	PC
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Westmount — Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Saada, Jacques, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Brossard — La Prairie	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi — Baie-James — Nunavik	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
St-Jacques, Diane	Shefford	PC
Thibeault, Yolande, vice-présidente adjointe des Comités pléniers	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski — Mitis	BQ
Turp, Daniel	Beauharnois — Salaberry	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno — Saint-Hubert	BQ
SASKATCHEWAN (14)		
Axworthy, Chris	Saskatoon — Rosetown — Biggar	NPD
Bailey, Roy	Souris — Moose Mountain	Réf.
Breitkreuz, Garry	Yorkton — Melville	Réf.
Goodale, L'hon. Ralph E., ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Lib.
Kerpan, Allan	Blackstrap	Réf.
Konrad, Derrek	Prince Albert	Réf.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	NPD
Morrison, Lee	Cypress Hills — Grasslands	Réf.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina — Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon — Humboldt	Réf.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords — Lloydminster	Réf.
Solomon, John	Regina — Lumsden — Lake Centre	NPD
Vellacott, Maurice	Wanuskewin	Réf.
TERRE-NEUVE (7)		
Baker, George S.	Gander — Grand Falls	Lib.
Byrne, Gerry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Humber — St. Barbe — Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's—Est	PC
Matthews, Bill	Burin — St. George's	PC
Mifflin, L'hon. Fred, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Bonavista — Trinity — Conception	Lib.
O'Brien, Lawrence D.	Labrador	Lib.
Power, Charlie	St. John's—Ouest	PC
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (2)		
Blondin—Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
Karetak—Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
YUKON (1)		
Hardy, Louise	Yukon	NPD

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 20 novembre 1998 — 1^{re} Session, 36^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président : Guy St-Julien

Vice-présidents : John Finlay
Derrek Konrad

Peter Adams
Claude Bachand
John Bryden
Ghislain Fournier

Louise Hardy
David Iftody
Nancy Karetak-Lindell

Gerald Keddy
Judi Longfield
Lawrence O'Brien

Mike Scott
Myron Thompson
Bryon Wilfert

(16)

Membres associés

Cliff Breitzkreuz
René Canuel
Serge Cardin

Bill Casey
Pierre de Savoye
Gordon Earle

Reed Elley
Maurice Godin
Rick Laliberte

Keith Martin
Gilles Perron
Maurice Vellacott

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président : Bill Graham

Vice-présidents : Colleen Beaumier
Bob Mills

Sarkis Assadourian
Jean Augustine
André Bachand
John Cannis

Maud Debien
Sheila Finestone
Bernard Patry
Charlie Penson

Jerry Pickard
Julian Reed
Svend Robinson
Benoît Sauvageau

Bob Speller
Darrel Stinson
Daniel Turp

(18)

Membres associés

Claude Bachand
Bill Blaikie
Paul Bonwick
Claudette Bradshaw
Sarmite Bulte
Murray Calder
Serge Cardin

Aileen Carroll
Raymonde Folco
Gurmant Grewal
Monique Guay
René Laurin
Richard Marceau
Keith Martin

Patrick Martin
Ted McWhinney
Paul Mercier
Robert Nault
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai

Charlie Power
Nelson Riis
John Solomon
Diane St-Jacques
Chuck Strahl
Stéphan Tremblay

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Présidente : Colleen Beaumier

Jean Augustine
Paul Bonwick

Claudette Bradshaw
Maud Debien

Sheila Finestone
Keith Martin

Svend Robinson
Diane St-Jacques

(9)

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président : Sarmite Bulte

Sarkis Assadourian
André Bachand

Bill Blaikie
Murray Calder

Raymonde Folco
Charlie Penson

Benoît Sauvageau
Bob Speller

(9)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président : John Harvard

Vice-présidents : Murray Calder
Howard Hilstrom

Hélène Alarie	Denis Coderre	Larry McCormick	Dick Proctor	(16)
Paul Bonwick	Odina Desrochers	Joe McGuire	Paul Steckle	
Rick Borotsik	Jake Hoepfner	Denis Paradis	Rose-Marie Ur	
Garry Breitkreuz				

Membres associés

Peter Adams	Rick Casson	Réjean Lefebvre	Greg Thompson
Leon Benoit	Michelle Dockrill	Lorne Nystrom	Myron Thompson
Pierre Brien	Allan Kerpan	John Solomon	

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président : Rey Pagtakhan

Vice-présidents : Leon Benoit
Raymonde Folco

Mark Assad	Jocelyne Girard-Bujold	Patrick Martin	Réal Ménard	(16)
Jean Augustine	Sophia Leung	John McKay	Jack Ramsay	
Paul DeVillers	Steve Mahoney	Grant McNally	Andrew Telegdi	
Norman Doyle				

Membres associés

Claude Bachand	Serge Cardin	Louise Hardy	Diane St-Jacques
Bernard Bigras	Libby Davies	Deepak Obhrai	Daniel Turp
Pierre Brien	Monique Guay	Benoît Sauvageau	

COMPTES PUBLICS

Président : John Williams

Vice-présidents : Ivan Grose
Lynn Myers

Mark Assad	Paul Forseth	Philip Mayfield	Beth Phinney	(17)
Eugène Bellemare	Mac Harb	Lorne Nystrom	Jerry Pickard	
Serge Cardin	Jason Kenney	Gilles Perron	Charlie Power	
John Finlay	Steve Mahoney			

Membres associés

Roy Bailey	Odina Desrochers	Jocelyne Girard-Bujold	Derrek Konrad
Garry Breitkreuz	Michelle Dockrill	Gurmant Grewal	Ghislain Lebel
Scott Brison	Antoine Dubé	Michel Guimond	Peter Stoffer
Rick Casson	Christiane Gagnon	Jim Jones	Pierrette Venne
Bev Desjarlais			

FINANCES

Président : Maurizio Bevilacqua

Vice-présidents : Nick Discepola
Dick Harris

Carolyn Bennett
Scott Brison
Odina Desrochers
Ken Epp

Roger Gallaway
Sophia Leung
Yvan Loubier

Gary Pillitteri
Karen Redman
Nelson Riis

Monte Solberg
Paul Szabo
Tony Valeri

(16)

Membres associés

Diane Ablonczy
Rob Anders
Chris Axworthy
Rick Borotsik
Pierre Brien
Serge Cardin
Norman Doyle
Claude Drouin

Antoine Dubé
Paul Forseth
Jocelyne Girard-Bujold
John Herron
Dale Johnston
Jim Jones
Jason Kenney
Stan Keyes

Francine Lalonde
Peter MacKay
Alexa McDonough
Bob Mills
Lynn Myers
Lorne Nystrom
Gilles Perron

Pauline Picard
Charlie Power
Gerry Ritz
Yves Rocheleau
John Solomon
Stéphan Tremblay
Pierrette Venne

INDUSTRIE

Présidente : Susan Whelan

Vice-présidents : Eugène Bellemare
Rahim Jaffer

Chris Axworthy
Sue Barnes
Antoine Dubé
Marlene Jennings

Jim Jones
Stan Keyes
Francine Lalonde

Walt Lastewka
Eric Lowther
Ian Murray

Jim Pankiw
Janko Perić
Alex Shepherd

(16)

Membres associés

Peter Adams
Hélène Alarie
Pierre Brien
Chuck Cadman

Serge Cardin
Jean Dubé
Christiane Gagnon
Jocelyne Girard-Bujold

Philip Mayfield
Réal Ménard
Nelson Riis

Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
John Solomon

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : Shaughnessy Cohen

Vice-présidents : Chuck Cadman
John Maloney

Jim Abbott
Reg Alcock
Eleni Bakopanos
Michel Bellehumeur

Paul DeVillers
Ivan Grose
Derek Lee

Peter MacKay
Peter Mancini
Richard Marceau

John McKay
John Reynolds
Jacques Saada

(16)

Membres associés

Bernard Bigras
Pierre Brien
Madeleine Dalphond-Guiral
Pierre de Savoye
Christiane Gagnon

Jim Gouk
Michel Guimond
Louise Hardy
Dick Harris
Jay Hill

Gary Lunn
Keith Martin
Réal Ménard
Mark Muise
Jack Ramsay

Svend Robinson
Caroline St-Hilaire
Diane St-Jacques
Darrel Stinson
Randy White

LIAISON

Président : Bill Graham **Vice-présidents :** Susan Whelan

Peter Adams	Sheila Finestone	Clifford Lincoln	Brent St. Denis	(20)
Maurizio Bevilacqua	Gurmant Grewal	Gurbax Malhi	Guy St-Julien	
Raymond Bonin	Albina Guarnieri	Pat O'Brien	Joe Volpe	
Charles Caccia	John Harvard	Rey Pagtakhan	John Williams	
Shaughnessy Cohen	Charles Hubbard			

PATRIMOINE CANADIEN

Président : Clifford Lincoln **Vice-présidents :** Inky Mark
Ted McWhinney

Mauril Bélanger	Joe Jordan	Eric Lowther	Jim Pankiw	(16)
Paul Bonwick	Raymond Lavigne	Dennis Mills	Caroline St-Hilaire	
Sarmite Bulte	Wendy Lill	Mark Muise	Suzanne Tremblay	
John Godfrey				

Membres associés

Jim Abbott	Serge Cardin	Monique Guay	Pat O'Brien
André Bachand	Denis Coderre	Albina Guarnieri	Louis Plamondon
Claude Bachand	Antoine Dubé	Rick Laliberte	George Proud
Rick Borotsik	Maurice Dumas	Francine Lalonde	Benoît Sauvageau
Cliff Breitzkreuz	Gordon Earle	Peter MacKay	Elsie Wayne
Pierre Brien	Christiane Gagnon		

SOUS-COMITÉ SUR L'ÉTUDE DU SPORT AU CANADA

Président : Dennis Mills **Vice-présidents :** Inky Mark
Pat O'Brien

Denis Coderre	Wendy Lill	George Proud	(9)
Albina Guarnieri	Peter MacKay	Suzanne Tremblay	

PÊCHES ET OCÉANS

Président : Charles Hubbard **Vice-présidents :** John Cummins
Carmen Provenzano

Yvan Bernier	Gar Knutson	Bill Matthews	Lou Sekora	(16)
Claude Drouin	Gary Lunn	Lawrence O'Brien	Paul Steckle	
Wayne Easter	Keith Martin	Yves Rocheleau	Peter Stoffer	
Nancy Karetak-Lindell				

Membres associés

Gilles Bernier	Ghislain Fournier	Denis Paradis	Mike Scott
René Canuel	Bill Gilmour	Svend Robinson	Angela Vautour
Paul Forseth	Philip Mayfield		

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président : Peter Adams

Vice-présidents : Marlene Catterall
Chuck Strahl

George Baker	Joe Fontana	Bob Kilger	John Richardson	(16)
Stéphane Bergeron	Gurmant Grewal	Gar Knutson	John Solomon	
Yvon Charbonneau	André Harvey	Lynn Myers	Randy White	
Madeleine Dalphond-Guiral				

Membres associés

Michel Bellehumeur	Michelle Dockrill	Jay Hill	Bill Matthews
Bill Blaikie	Norman Doyle	Joe Jordan	Grant McNally
Don Boudria	Deborah Grey	René Laurin	Réal Ménard
Garry Breitkreuz	Mac Harb	Steve Mahoney	Suzanne Tremblay
Elinor Caplan			

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président : Lynn Myers

William Blaikie	Deborah Grey	André Harvey	Joe Jordan	(6)
Madeleine Dalphond-Guiral				

SOUS-COMITÉ DES SÉANCES DE LA CHAMBRE

Président : Bob Kilger

Stéphane Bergeron	Don Boudria	André Harvey	Randy White	(6)
Bill Blaikie				

SOUS-COMITÉ SUR LES SERVICES AUX DÉPUTÉS

Président :

Garry Breitkreuz	Norman E. Doyle	Bob Kilger	John Solomon	(5)
Madeleine Dalphond-Guiral				

RESSOURCES NATURELLES ET OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

Président : Brent St. Denis

Vice-présidents : Dave Chatters
Benoît Serré

Réginald Bélaïr	Pierre de Savoye	Tony Ianno	Carolyn Parrish	(16)
Gilles Bernier	John Duncan	Marlene Jennings	Carmen Provenzano	
Gerry Byrne	Yvon Godin	Ghislain Lebel	Werner Schmidt	
Roy Cullen				

Membres associés

Jim Abbott	René Canuel	Jocelyne Girard-Bujold	Nelson Riis
Hélène Alarie	Serge Cardin	Jim Jones	Darrel Stinson
Chris Axworthy	Jean-Guy Chrétien	Gerald Keddy	Angela Vautour
Cliff Breitkreuz	Michelle Dockrill	Réjean Lefebvre	Pierrette Venne
Pierre Brien	Ghislain Fournier	Gilles Perron	

SANTÉ

Président : Joseph Volpe

Vice-présidents : Reed Elley
Denis Paradis

Bernard Bigras
Elinor Caplan
Aileen Carroll
Grant Hill

Ovid Jackson
Dan McTeague
Maria Minna

Robert Nault
Pauline Picard
Greg Thompson

Rose-Marie Ur
Maurice Vellacott
Judy Wasylycia-Leis

(16)

Membres associés

Pierre Brien
Serge Cardin
Libby Davies

Pierre de Savoye
Antoine Dubé
Michelle Dockrill

Christiane Gagnon
John Herron
Keith Martin

Réal Ménard
Lynn Myers
Caroline St-Hilaire

TRANSPORTS

Président : Raymond Bonin

Vice-présidents : Roy Cullen
Lee Morrison

Rob Anders
Roy Bailey
Murray Calder
John Cannis

Bill Casey
Bev Desjarlais
Stan Dromisky

Claude Drouin
Michel Guimond
Ovid Jackson

Stan Keyes
Paul Mercier
Lou Sekora

(16)

Membres associés

Chris Axworthy
Yvan Bernier
Rick Borotsik

Pierre Brien
Serge Cardin
Paul Crête

Maurice Dumas
Ghislain Fournier
Rick Laliberte

Yves Rocheleau
Elsie Wayne

COMITÉS MIXTES PERMANENTS BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents : Eymard G. Corbin
Gurbax Malhi

Vice-coprésident : Roy Bailey

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc
Jerahmiel S. Grafstein

Normand Grimard
Louis J. Robichaud

Marlene Catterall
Hec Clouthier
John Finlay
Deborah Grey
Jim Karygiannis
Raymond Lavigne
Wendy Lill

Philip Mayfield
Paul Mercier
Louis Plamondon
David Price
Karen Redman
Jacques Saada
Brent St. Denis

(21)

Membres associés

Libby Davies

Maurice Dumas

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents : Céline Hervieux-Payette
Gurmant Grewal

Vice-coprésident : Derek Lee

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Normand Grimard
William M. Kelly
P. Derek Lewis

Léonce Mercier
Wilfred P. Moore

Roy Bailey
John Bryden
Bill Casey
Paul DeVillers
Ken Epp
Jim Gouk
Marlene Jennings
Ghislain Lebel

Gurbax Malhi
John Maloney
Ian Murray
Lorne Nystrom
Jacques Saada
Pierrette Venne
Tom Wappel

(23)

Membres associés

Chris Axworthy
Michel Bellehumeur

Michel Guimond
Richard Marceau

LANGUES OFFICIELLES

Coprésidentes : Rose-Marie Losier-Cool
Sheila Finestone

Vice-présidents : Inky Mark
Denis Paradis

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Gérald A. Beaudoin
Jean-Robert Gauthier
Serge Joyal
Noël A. Kinsella

Jean-Claude Rivest
Fernand Robichaud
Louis J. Robichaud

Mauril Bélanger
Eugène Bellemare
Claudette Bradshaw
Denis Coderre
Peter Goldring
Bob Kilger
Dan McTeague

Ted McWhinney
Val Meredith
Mark Muise
Louis Plamondon
Suzanne Tremblay
Angela Vautour

(24)

Membres associés

Pierre Brien
Maurice Dumas

Yvon Godin
Lorne Nystrom

COMITÉ MIXTE SPÉCIAL

GARDE ET DROIT DE VISITE DES ENFANTS

Coprésidents : Landon Pearson
Roger Gallaway

Représentant le Sénat:
les honorables sénateurs

Erminie J. Cohen
Joan Cook
Anne C. Cools

Mabel M. DeWare
Duncan J. Jessiman
Marian Maloney

Représentant la Chambre des communes:

Eleni Bakopanos
Carolyn Bennett
Robert Bertrand
Madeleine Dalphond-Guiral
Sheila Finestone
Paul E. Forseth
John Harvard
Nancy Karetak-Lindell

Judi Longfield
Eric Lowther
Peter Mancini
Philip William Mayfield
Denis Paradis
Caroline St-Hilaire
Diane St-Jacques

(23)

Le Président

LHON. GILBERT PARENT

Comités des Présidents des Comités législatifs

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. PETER MILLIKEN

Le vice-président des Comités pléniers

M. IAN McCLELLAND

La vice-présidente adjointe des Comités pléniers

MME YOLANDE THIBEAULT

MEMBRES DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Premier ministre	le très hon. Jean Chrétien
Vice-premier ministre	l'hon. Herb Gray
Ministre des Affaires étrangères	l'hon. Lloyd Axworthy
Ministre des Transports	l'hon. David M. Collenette
Ministre des Pêches et des Océans	l'hon. David Anderson
Ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	l'hon. Ralph E. Goodale
Ministre du Patrimoine canadien	l'hon. Sheila Copps
Ministre du Commerce international	l'hon. Sergio Marchi
Ministre de l'Industrie	l'hon. John Manley
Ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie	l'hon. Diane Marleau
Ministre des Finances	l'hon. Paul Martin
Ministre de la Défense nationale	l'hon. Arthur C. Eggleton
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	l'hon. Marcel Massé
Ministre de la Justice et procureur général du Canada	l'hon. Anne McLellan
Ministre de la Santé	l'hon. Allan Rock
Ministre du Travail	l'hon. Lawrence MacAulay
Ministre de l'Environnement	l'hon. Christine Stewart
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	l'hon. Alfonso Gagliano
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	l'hon. Lucienne Robillard
Ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	l'hon. Fred Mifflin
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	l'hon. Jane Stewart
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	l'hon. Stéphane Dion
Ministre du Développement des ressources humaines	l'hon. Pierre S. Pettigrew
Leader du gouvernement à la Chambre des communes	l'hon. Don Boudria
Leader du gouvernement au Sénat	l'hon. Alasdair Graham
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	l'hon. Lyle Vanclief
Ministre du Revenu national	l'hon. Harbance Singh Dhaliwal
Solliciteur général du Canada	l'hon. Andy Scott
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	l'hon. Ethel Blondin-Andrew
Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	l'hon. Raymond Chan
Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	l'hon. Martin Cauchon
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	l'hon. Hedy Fry
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	l'hon. David Kilgour
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	l'hon. Jim Peterson
Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) (Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien)	l'hon. Ronald J. Duhamel
Secrétaire d'État (Parcs)	l'hon. Andrew Mitchell
Secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire) (Pêches et Océans)	l'hon. Gilbert Normand

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

Gar Knutson	du Premier ministre
Julian Reed	du ministre des Affaires étrangères
Stan Dromisky	du ministre des Transports
Wayne Easter	du ministre des Pêches et des Océans
Gerry Byrne	du ministre des Ressources naturelles
Mauril Bélanger	de la ministre du Patrimoine canadien
Bob Speller	du ministre du Commerce international
Walt Lastewka	du ministre de l'Industrie
Claudette Bradshaw	de la ministre de la Coopération internationale
Tony Valeri	du ministre des Finances
Robert Bertrand	du ministre de la Défense nationale
Tony Ianno	du président du Conseil du Trésor
Eleni Bakopanos	de la ministre de la Justice et procureur général du Canada
Elinor Caplan	du ministre de la Santé
Brenda Chamberlain	du ministre du Travail
Paddy Torsney	de la ministre de l'Environnement
Carolyn Parrish	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Andrew Telegdi	de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
Bob Wood	ministre des Anciens combattants
David Iftody	de la ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Reg Alcock	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
Bonnie Brown	du ministre du Développement des ressources humaines
Peter Adams	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
Joe McGuire	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Beth Phinney	du ministre du Revenu national
Jacques Saada	du solliciteur général du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 20 novembre 1998

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur la sécurité ferroviaire

Projet de loi C-58. Deuxième lecture	10245
M. Gagliano	10245
M. Dromisky	10245
M. Morrison	10246
M. Mercier	10248
M. Mancini	10249
M. Borotsik	10250
M. Mahoney	10251

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée nationale de l'enfant

M. Harb	10252
---------------	-------

Focus on the family

M. Elley	10253
----------------	-------

La compétition internationale des sapeurs-pompier

M. Easter	10253
-----------------	-------

L'éducation et la recherche de pointe

M. McWhinney	10253
--------------------	-------

La Journée nationale de l'enfant

Mme Karetak-Lindell	10253
---------------------------	-------

Les droits des parents

M. Breitzkreuz (Yorkton—Melville)	10253
---	-------

La Journée nationale de l'enfant

Mme Bradshaw	10254
--------------------	-------

Michel Trudeau

M. Lincoln	10254
------------------	-------

L'environnement

M. Gilmour	10254
------------------	-------

Le Parti québécois

M. St-Julien	10254
--------------------	-------

La Journée nationale de l'enfant

Mme Girard-Bujold	10255
-------------------------	-------

La Journée nationale de l'enfant

Mme Wasylcyia-Leis	10255
--------------------------	-------

La campagne électorale au Québec

M. Bertrand	10255
-------------------	-------

Transition vers l'emploi

M. Brison	10255
-----------------	-------

M. Michel Trudeau

M. Lincoln	10255
------------------	-------

Les communautés francophones

M. Marchand	10256
-------------------	-------

Les affaires autochtones

M. Konrad	10256
-----------------	-------

La Journée nationale de l'enfant

Mme St-Jacques	10256
----------------------	-------

QUESTIONS ORALES

Le solliciteur général du Canada

M. Hill (Prince George—Peace River)	10256
M. Gray	10256
M. Hill (Prince George—Peace River)	10257
M. Gray	10257
M. Hill (Prince George—Peace River)	10257
M. McNally	10257
M. Gray	10257
M. McNally	10257
M. Gray	10257
M. Gray	10257
Mme Tremblay	10257
M. Gray	10257
Mme Tremblay	10257
M. Gray	10257
M. Marceau	10257
M. Gray	10258
M. Marceau	10258
M. Gray	10258
M. Mancini	10258
M. Gray	10258
M. Mancini	10258
M. Gray	10258
M. MacKay	10258
M. Gray	10258
M. MacKay	10258
M. Gray	10258
M. Anders	10259
M. Gray	10259
M. Cadman	10259
M. Gray	10259

Les programmes jeunesse

M. Bigras	10259
M. Pettigrew	10259
M. Bigras	10259
M. Pettigrew	10259

L'enquête sur les événements du sommet de l'APEC

M. Gouk	10259
M. Saada	10260
M. Stinson	10260
M. Saada	10260

Les affaires intergouvernementales

M. Brien	10260
M. Dion	10260
M. Brien	10260
M. Dion	10260

L'enquête sur les incidents de l'APEC

M. Grewal	10260
M. Gray	10260
M. Harris	10260
M. Harris	10261
M. Gray	10261

Les Jeux de 2010

Mme Tremblay	10261
M. Bélanger	10261

La pauvreté chez les enfants	
M. McKay	10261
M. Pettigrew	10261
La Commission canadienne du blé	
M. Breitzkreuz (Yorkton—Melville)	10261
M. Vanclief	10261
M. Hoepfner	10261
M. Vanclief	10262
Les soins de santé	
Mme Wasylcia—Leis	10262
M. Gray	10262
Mme Wasylcia—Leis	10262
M. Gray	10262
La Banque de développement du Canada	
M. Doyle	10262
M. Manley	10262
M. Doyle	10262
M. Manley	10262
La santé	
Mme Ur	10263
Mme Caplan	10263
Le solliciteur général	
M. Epp	10263
M. Gray	10263
La politique de déglacement	
M. Asselin	10263
M. Easter	10263
Devco	
M. Mancini	10263
M. Vanclief	10263
L'agriculture	
M. Bernier (Tobique—Mactaquac)	10263
M. Vanclief	10264
L'Alliance de la fonction publique du Canada	
M. Murray	10264
M. Massé	10264
Le solliciteur général	
M. Gilmour	10264
M. Manley	10264
L'aide aux victimes de l'ouragan Mitch	
Mme Guay	10264

Mme Marleau	10264
Les soins de santé	
Mme Wasylcia—Leis	10264
Mme Caplan	10265
Le solliciteur général	
M. Borotsik	10265
M. Manley	10265
L'Amérique centrale	
M. Proud	10265
M. Bertrand	10265
Recours au Règlement	
La période des questions orales	
Mme Tremblay	10265
Le Directeur général des élections du Canada	
Le Président	10265

AFFAIRES COURANTES

La Commission canadienne du tourisme	
M. Lastewka	10265
Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Bélanger	10265
Pétitions	
L'environnement	
Mme Ur	10266
Les coopératives d'habitation	
M. Borotsik	10266
Le projet de loi C-225	
M. Easter	10266
Questions au Feuilleton	
M. Bélanger	10266

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La Loi sur la sécurité ferroviaire	
Projet de loi C-58. Deuxième lecture	10266
M. Mahoney	10266
M. Gouk	10267
M. Gouk	10268
Adoption de la motion; renvoi du projet de loi à un comité	10268
M. Gagliano	10268

Annexe

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes/Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste – lettre

Lettermail

**03159442
Ottawa**

*En cas de non – livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Les Éditions du gouvernement du Canada,
45 boulevard Sacré – Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing,
45 Sacré – Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante :
Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Canadian Government Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Canadian Government Publishing,
Ottawa, Canada K1A 0S9.**